

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous  
la Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

**Pouvoirs :**

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

**Absents/Excusés :**

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOULLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

**Secrétaire de séance :** Mme Jessica COUDERT

**Assistaient à la séance les techniciens suivants :** Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

**Objet : Validation du PV du Conseil Communautaire du 13 mars 2025**

Le Conseil Communautaire des Rives du Haut-Allier s'est réuni le 13 mars 2025 à 19 heures à Venteuges, pour une séance ordinaire du Conseil sur convocation de Monsieur Gérard BEAUD, Président de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier du 28 février 2025 envoyée au domicile des Conseillers Communautaires.

Sur 85 membres en exercice :

**56 étaient présents :**

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Marie-Andrée PERREY, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Gisèle PABIOU, Danielle MERLE, Martine PAYS, Magalie MISSONNIER, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Pascale NOEL, Laurence CUBIZOLLES, Marie-Claude COUFORT et Nathalie RAMBOURDIN

MM. Alain TAVENARD DEPHIX, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Claude GINHAC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Jean-Pierre BOUET, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Loïc TRONCHERE, Patrick FLINOIS, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Alain CUSSAC, Pierre CORDIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Christian CHAZELLET, Gaston CHACORNAC, Gilles RUAT, Yves ATTARD, Guy LAFOND, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

**16 pouvoirs ont été donnés :**

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, M. Michel BECKERT à M. Alain GARNIER, Mme Claudine POTIN à Mme Patricia BARLIER, M. Christian NICOUX à M. Gérard GOUDARD, Mme Jessica COUDERT à Mme Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), M. Franck NOEL-BARON à M. Yves ATTARD, Mme Chantal FARIGOULE à Mme Pascale NOËL, Mme Eliane CHANY à M. Loïc TRONCHERE, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, M. Serge ROCHER à M. Gilles RUAT, M. Hervé ROMAGON à M. Christian CHAZELLET, M. Alain FOULLIT à M. Nicolas VIGIER, M. Joël PLANTIN à M.

## AR Prefecture

043-200073393-20250414-2025\_03\_01-DE  
Reçu le 18/04/2025

Gaston CHACORNAC, M. Jérôme SAUVANT à Mme Sandrine ROUX, M. Michel BRUN à M. Alain CUSSAC et M. Jean-  
Marc CUBIZOLLES à Mme Karine CRÔS

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres du Conseil présents et représentés.

Mme Marie-Christine DELABRE a assuré le rôle de secrétaire de séance.

Assistaient à la séance les techniciens suivants : **Benoît BERGERON, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE, Isabelle PHILIPPON et Richard SIMON**

### L'ordre du jour était le suivant :

#### Administration, finances et ressources humaines

1. Validation du PV en date du 19 février 2025
2. Vote du CFU 2024 du budget principal de la Communauté de Communes des rives du Haut-Allier
3. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du budget principal
4. Vote du CFU 2024 de la ZAE Chambaret
5. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du BA ZA Chambaret grand sud
6. Vote du CFU 2024 du budget annexe du multiple rural à Villeneuve d'Allier
7. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du BA du multiple rural de Villeneuve d'Allier
8. Vote du CFU 2024 du budget annexe de la boulangerie à Ally
9. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du budget annexe de la boulangerie à Ally
10. Vote du CFU 2024 du budget annexe de la MARPA à Lavoûte-Chilhac
11. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du BA de la MARPA à Lavoûte-Chilhac
12. Vote du CFU 2024 du budget annexe de la ZAE Lachamp à Saugues
13. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du budget annexe de la ZAE Lachamp à Saugues
14. Vote du CFU 2024 du budget annexe des Ordures Ménagères
15. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du budget annexe des Ordures Ménagères
16. Vote du CFU 2024 du budget annexe de l'Auberge de Pays à Chanteuges
17. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du budget annexe de l'Auberge du Pays à Chanteuges
18. Vote du CFU 2024 du budget annexe de la pépinière photovoltaïque à Chanteuges
19. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du budget annexe de la pépinière photovoltaïque à Chanteuges
20. Vote CFU 2024 du budget annexe de la centrale hydroélectrique à Chanteuges
21. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du budget annexe de la centrale hydroélectrique à Chanteuges
22. Vote du CFU 2024 du budget annexe de la ZI des Rives du Haut-Allier
23. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du budget annexe de la ZI des Rives du Haut-Allier
24. Vote du CFU 2024 du BA SCI Base Camp à Chanteuges
25. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du BA SCI Base Camp à Chanteuges
26. Vote du CFU 2024 du BA Office de tourisme des Gorges du Haut-Allier
27. Affectation du résultat de fonctionnement 2024 du BA Office de tourisme des Gorges du Haut-Allier
28. DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) 2025
29. Kits économiseurs d'eau - groupement de commande

#### Culture, communication, loisirs, sports, tourisme

.../...

#### Aménagements, travaux, déchets, GEMAPI, eau et assainissement

.../...

#### Commission 3S (Santé Social et Solidarités territoriales)

.../...

#### Commission Enfance Jeunesse

.../...

#### Commission économie, développement durable et mobilités

.../...

En préambule :

- Intervention de Mme PEYROUX (CIVAM Apicole 43) sur les pièges à frelons
- Le Président remercie le Maire de Venteuges du prêt de la salle et d'offrir l'apéritif dinatoire
- Il rappelle à l'assemblée que l'enveloppe des aides LEADER n'est pas entièrement consommée et qu'il conviendrait de faire remonter des projets publics et privés au PETR.

**2025-02-01 : Validation du PV du Conseil Communautaire du 19 février 2025**

**Rapporteur : Gérard BEAUD**

Le Conseil Communautaire des Rives du Haut-Allier s'est réuni le 4 décembre 2024 à Langeac, pour une séance ordinaire du Conseil sur convocation de Monsieur Gérard BEAUD, Président de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier du 28 novembre 2024 envoyée au domicile des Conseillers Communautaires.

Sur 85 membres en exercice :

## AR Prefecture

69 étaient présents :

043-200073393-20250414-2025\_03\_01-DE  
Reçu le 18/04/2025

Mmes Chantal TRON, Marie-Christine CHALOT, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Nathalie VIZADE, Florence BELLUT, Marie-Andrée PERREY, Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOLE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Agnès JEAN, Pascale NOEL, Marie-Claude COUFORT, Nathalie RAMBOURDIN et Michèle MALFANT

MM. Alain TAVENARD DEPHIX, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Roland GALTIER, VACHER Mickaël, Jean-Michel LACROIX, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Roland DEBERLE, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Jean-Marc CHARRADE, Claude GINHAC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Loïc TRONCHERE, Patrick FLINOIS, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Alain FOUILLIT, Denis GAILLARD, Joël PLANTIN, Gaston CHACORNAC, Gilles RUAT, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

### **Il pouvoirs ont été donnés :**

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, Mme Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary) à Mme Jessica COUDERT, M. Franck NOEL-BARON à Mme Agnès JEAN, Mme Magalie MISSONNIER à Mme Pascale NOËL, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, M. Serge ROCHER à M. Gilles RUAT, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Jérôme SAUVANT à Mme Sandrine ROUX, M. Michel BRUN à M. Alain GARNIER et M. Yves ATTARD à Mme Karine CROS.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres du Conseil présents et représentés.

Mme Florence BELLUT a assuré le rôle de secrétaire de séance.

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Benoit BERGERON, Sophie BOUCHET, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

### **L'ordre du jour était le suivant :**

**Préambule :** Intervention des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) de Brioude et Langeac

Compte-rendu des décisions prises par le Président

### **Administration, finances et ressources humaines**

1. Validation du PV en date du 4 décembre 2024
2. Demande de retrait de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier des communes de Vals-Le-Chastel et Saint-Didier-sur-Doulon
3. Convention d'adhésion avec le Centre De Gestion (CDG) au service retraites du CDG 43
4. Création d'un emploi permanent de Maître-Nageur Sauveteur à temps non-complet 17h30

### **Culture, communication, loisirs, sports, tourisme**

5. Nouveau Contrat Territoire Lecture (CTL) 2025-2026-2027

### **Aménagements, travaux, déchets, GEMAPI, eau et assainissement**

6. Pôle enfance jeunesse à Paulhaguet : attribution du marché de travaux du lot 5 : plâtrerie peinture
7. Refus de reversement d'une participation financière à la commune de Saint-Préjet-d'Allier

### **Commission 3S (Santé Social et Solidarités territoriales)**

**En raison de son volume, le rapport d'activités 2024 du Contrat Local de Santé est transmis par mail aux conseillers communautaires**

8. Contrat Local de Santé – Rapport d'activité – santé mentale

### **Commission économie, développement durable et mobilités**

9. Étude pastorale
10. Avis sur le projet agrivoltaïque sur les communes de Paulhaguet et Saint-Georges-d'Aurac

### **Commission Enfance Jeunesse et Transport Scolaire**

.../...

*En préambule, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) de Brioude et Langeac présentent le parcours de sortie d'hospitalisation.*

**2025-01-01 : Validation du PV du Conseil Communautaire du 4 décembre 2024**

**Rapporteur : M. Gérard BEAUD**

Après en avoir débattu et sur proposition du Président, le Conseil Communautaire approuve le procès-verbal en date du 4 décembre 2024.

## AR Prefecture

043-200073393-20250414-2025\_03\_07-DE  
Reçu le 18/04/2025

Cette délibération a été votée à 7 POUR et 9 abstentions (Mmes Claudine POTIN, Chantal FARIGOULE, Karine CROS et son pouvoir Yves ATTARD et MM. Mikael VACHER, Hervé ROMAGON, Jérôme SAUVANT (pouvoir donné à Sandrine ROUX), Michel BRIUN (pouvoir donné à Alain GARNIER) et Jean-Marc CUBIZOLLES).

Le projet de délibération n°2025-01-02 est relatif à la demande de retrait de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier des communes de Vals-Le-Chastel et de Saint-Didier-sur-Doulon.  
Monsieur Gilles RUAT propose de rédiger une délibération par commune.  
Le Président approuve cette requête et demande aux techniciens présents de créer 2 délibérations.

### 2025-01-02 a : Demande de retrait de la commune de Vals-Le-Chastel de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier

**Rapporteur : M. Gérard BEAUD**

*Le Maire de Vals-le-Chastel, M. Jean-Marc Cubizolles explique les raisons de la demande du conseil municipal de Vals-le-Chastel de se retirer de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier. La raison principale est géographique. Le bassin de vie de la commune est tourné vers Brioude (hôpital, cinéma, activité professionnelle ...).*

*Par rapport au projet de délibération présenté au Conseil Communautaire, M. Cubizolles souhaite que ces points soient ajoutés et que soit retirée la phrase sur l'opposition de la Communauté de communes Brioude Sud Auvergne à intégrer ces 2 communes car cette dernière n'a pas encore délibéré. Il souhaite également que la phrase qui formalise le vote de la délibération soit modifiée pour plus de clarté. C'est-à-dire remplacer « refus » qui exprime la position du bureau par « avis favorable ou défavorable » à compléter selon le vote du conseil communautaire.*

*Le Président modifie la délibération en ce sens.*

*Le Président précise qu'en 2017, lorsque les quatre anciennes communautés de communes ont fusionné, 6 communes étaient parties pour divers motifs mais des actions ont été mises en place pour la solidarité et la cohésion territoriales, pour la défense des compétences passées et nouvelles (colibri, transport, culture...); projet qui a été accepté par tous et matérialisé par un projet de territoire. Vouloir partir maintenant à un an des prochaines élections et sept ans après la fusion est difficile à comprendre. Le président insiste sur le fait que la CCRHA n'est pas « une auberge espagnole ».*

*M. Gilles RUAT explique qu'en 2017, la fusion était un mariage arrangé voire forcé et par conséquent les communes connaissent les conséquences du départ.*

*MM. Jean-Paul FAGHEON et Alain Garnier pensent qu'il faut laisser la liberté aux communes et respecter leur choix.*

*Après avoir motivé sa demande, le Président a demandé que cette délibération soit votée au scrutin secret.*

*Sur 69 présents, 73 ont exprimé leur vote : 44 pour, 29 contre et 4 abstentions.*

*Cette délibération a donc été votée au scrutin secret.*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-19,

Vu la demande de retrait de la Commune de Vals Le Chastel par sa délibération du 27 septembre 2024,

Vu les courriers de M. Le Sous-Préfet en date du 15 octobre 2024 et 3 décembre 2024,

Vu le rapport de la DDFIP en date du 24/12/2024,

Vu l'avis défavorable du bureau en date du 5 Février 2025,

Je vous informe que la commune de Vals-Le-Chastel souhaite demander son retrait de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier puis demander le rattachement à la Communauté de communes Brioude Sud Auvergne pour les motifs suivants :

- Motifs de la commune de Vals-Le-Chastel :
  - La commune est limitrophe du Brivadois de par sa situation géographique
  - Le bassin de vie des habitants de la commune est avant tout Brioude et non Langeac, notamment pour la culture, le sport, les soins et le bassin d'emploi.

Je vous précise également que le représentant de l'État dans le Département s'est déclaré défavorable.

Le territoire de la Communauté de communes a vu le départ de plusieurs communes au début de la fusion des EPCI, néanmoins ces communes sont restées liées à la Communauté de communes (Transports scolaires, piscine, écoles, la recherche de médecins...)

La solidarité territoriale s'est mise en place depuis 7 ans (haut niveau de services) et cette solidarité lie les communes entre elles dans un projet commun accepté par tous. Dès lors, la Communauté de communes est engagée pour faire en sorte que ce haut niveau de services existe pour toutes les communes, l'ensemble des projets développés y contribue à l'exemple du futur pôle enfance/jeunesse à Paulhaguet. Citons aussi l'intégration de l'école La Calandreta au projet culturel et sportif de la Communauté de communes.

La Communauté de communes des rives du Haut-Allier, la Communauté de communes de Brioude Sud Auvergne et Auzon Communauté se sont regroupées au sein du PETR de Lafayette qui porte aujourd'hui de nouvelles compétences à l'exemple du Contrat Local de Santé.

**Malgré l'avis défavorable du Représentant de l'Etat dans le Département, de l'avis défavorable du bureau communautaire en date du 5 février 2025 et des conséquences sociales et économiques pour la Communauté de communes des rives du Haut-Allier, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

## AR Prefecture

043-200073393-20250414-2025\_03\_01-DE  
Reçu le 18/04/2025

Cette délibération a été votée à 44 pour, 29 contre, 4 abstentions et 3 n'ont pas pris part au vote.

### 2025-01-02 b : Demande de retrait de la commune de Saint-Didier-sur-Doulon de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier

Rapporteur : M. Gérard BEAUD

Le Maire de Saint-Didier-sur-Doulon, M. Hervé ROMAGON explique les raisons de la demande du conseil municipal de Saint-Didier-sur-Doulon de se retirer de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier. La raison principale est géographique. Le bassin de vie de la commune est tourné vers Brioude. Saint-Didier-sur-Doulon se trouve à 18 km de Brioude et à 26 km de Langeac. Une des associations du village a permis le jumelage entre Brioude et Villers-Bocage. Les enfants sont scolarisés à Javaugues.

Par rapport au projet de délibération présenté au Conseil Communautaire, M. Romagon souhaite que ces points soient ajoutés et que soit retirée la phrase sur l'opposition de la Communauté de communes Brioude Sud Auvergne à intégrer ces 2 communes car cette dernière n'a pas encore délibéré. Il souhaite également que la phrase qui formalise le vote de la délibération soit modifiée pour plus de clarté. C'est-à-dire remplacer « refus » qui exprime la position du bureau par « avis favorable ou défavorable » à compléter selon le vote du conseil communautaire.

Le Président modifie la délibération en ce sens.

Le Président précise qu'en 2017, quand les quatre anciennes communautés de communes ont fusionné, 6 communes étaient parties pour divers motifs mais des choses ont été mis en place pour la solidarité et la cohésion territoriales, pour la défense des compétences passées et nouvelles (colibri, transport, culture...); projet qui a été accepté par tous et matérialisé par un projet de territoire. Vouloir partir maintenant à un an des prochaines élections et sept ans après la fusion est difficile à comprendre. Le président insiste sur le fait que la CCRHA n'est pas « une auberge espagnole ».

M. Gilles RUAT explique qu'en 2017, la fusion était un mariage arrangé voire forcé et par conséquent les communes connaissent les conséquences du départ.

MM. Jean-Paul FAGHEON et Alain Garnier pensent qu'il faut laisser la liberté aux communes et respecter leur choix.

Après avoir motivé sa demande, le Président a demandé que cette délibération soit votée au scrutin secret.

Sur 69 présents, 73 ont exprimé leur vote : 44 pour, 29 contre et 4 abstentions.

Cette délibération a donc été votée au scrutin secret.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-19,  
Vu la demande de retrait de la commune de Saint-Didier-sur-Doulon par sa délibération en date du 8 août 2024,  
Vu les courriers de M. Le Sous-Préfet en date du 15 octobre 2024 et 3 décembre 2024,  
Vu le rapport de la DDFIP en date du 24/12/2024,  
Vu l'avis défavorable du bureau en date du 5 Février 2025,

Je vous informe que la commune de Saint-Didier-sur-Doulon souhaite demander son retrait de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier puis demander le rattachement à la Communauté de communes Brioude Sud Auvergne pour les motifs suivants :

- Motifs pour la commune de Saint-Didier-sur-Doulon :
  - La commune est limitrophe du Brivadois de par sa situation géographique
  - Le bassin de vie des habitants de la commune est avant tout Brioude et non Langeac, notamment pour la culture, le sport, les soins et le bassin d'emploi.
  - La majorité des enfants maternelles et primaires fréquente l'école intercommunale de Javaugues
  - Le Président de l'association d'anciens combattants est présent à chaque cérémonie commémorative de Brioude et Bard
  - L'association de la commune Dimé-Club avec son matériel éclaire la basilique de Brioude
  - Suite à un voyage de mémoire en Normandie en 2023 la mairie, les associations d'anciens combattants, Dimé Club sont à l'origine d'un futur rapprochement entre Brioude et Villers-Bocage

Je vous précise également que le représentant de l'État dans le Département s'est déclaré défavorable.

Le territoire de la Communauté de communes a vu le départ de plusieurs communes au début de la fusion des EPCI, néanmoins ces communes sont restées liées à la Communauté de communes (Transports scolaires, piscine, écoles, la recherche de médecins...)

La solidarité territoriale s'est mise en place depuis 7 ans (haut niveau de services) et cette solidarité lie les communes entre elles dans un projet commun accepté par tous. Dès lors, la Communauté de communes est engagée pour faire en sorte que ce haut niveau de services existe pour toutes les communes, l'ensemble des projets développés y contribue à l'exemple du futur pôle enfance/jeunesse à Paulhaguet. L'attachement au territoire est aussi démontré par le legs exceptionnel qu'a fait un habitant de la commune de Saint Didier sur Doulon fait à l'EPHAD de Paulhaguet (Les Pireilles).

La Communauté de communes des rives du Haut-Allier, la Communauté de communes de Brioude Sud Auvergne et Auzon Communauté se sont regroupées au sein du PETR de Lafayette qui porte aujourd'hui de nouvelles compétences à l'exemple du Contrat Local de Santé.

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_01-DE  
Reçu le 18/04/2025

**Malgré l'avis défavorable du Représentant de l'État dans le Département, de l'avis défavorable du bureau communautaire en date du 5 février 2025, et des conséquences sociales et économiques pour la Communauté de communes des rives du Haut-Allier, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

- Emet un avis favorable au départ de la commune de Saint-Didier-sur-Doulon de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier

Cette délibération a été votée à 45 pour, 31 contre et 4 abstentions.

**2025-01-03 : Autorisation de signature d'une convention avec le Centre de Gestion pour l'adhésion au service retraites du Centre de Gestion de la Haute-Loire (CDG43)**

**Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

**Vu** le code général de la fonction publique et notamment l'article L.452-38 définissant le rôle des Centres de gestion dans l'assistance des collectivités et établissements à la fiabilisation des comptes individuels retraite,

**Vu** le code général de la fonction publique et notamment l'article L.452-41 permettant aux centres de gestion d'assurer, à la demande des collectivités et établissements publics de son ressort, toute tâche en matière de retraite et d'invalidité des agents,

**Vu** la convention de partenariat entre la Caisse des Dépôts et Consignations confiant au CDG 43 une mission d'information et d'accompagnement aux employeurs et aux actifs en matière de retraite,

**Vu** la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire n° 2024-26 du 3 décembre 2024,

**Considérant** que les collectivités et établissements territoriales ont en charge l'instruction des dossiers de retraites de leurs agents affiliés à la CNRACL, le Centre de gestion propose aux collectivités et établissements qui le souhaitent d'effectuer en leur lieu et place la mission retraite qui leur incombe en tant qu'employeur.

Par délibération du 12 juillet 2007, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Loire a créé un service Assistance Retraites, destiné à remplir, à la place des collectivités, l'ensemble des dossiers relatifs à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales).

Par délibération du 3 décembre 2024, le conseil d'administration du Centre de Gestion a modifié la convention relative au service Assistance retraites.

En adhérant à ce service, pour les dossiers relatifs à la CNRACL, la collectivité délègue son rôle d'employeur au centre de gestion. En contrepartie de ce service, le Centre de gestion demande une participation financière dont les tarifs sont ainsi définis :

| Objet :  | Tarif unitaire |
|--|----------------|
| <b>Immatriculation de l'employeur</b>  | <b>10 €</b>    |
| <b>Demande de régularisation de services</b>   | <b>70 €</b>    |
| <b>Rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC</b>  | <b>70 €</b>    |
| <b>Dossier de liquidation de pension (normale, invalidité, réversion, carrières longues, retraite progressive, au titre du handicap, ... )</b> | <b>70 €</b>    |
| <b>Entretien retraite et simulation de pension (APR)</b>   | <b>70 €</b>    |
| <b>Simulation retraite à la demande de l'employeur</b>   | <b>70 €</b>    |
| <b>Correction des Comptes Individuels Retraites par cohorte (à 55 ans et 60 ans)</b>   | <b>50 €</b>    |
| <b>Correction des anomalies des déclarations individuelles :<br/>Par tranche de 3 anomalies</b>  | <b>40 €</b>    |

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** le Président à signer la convention pour l'établissement des dossiers CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire ainsi que toutes pièces et avenants y afférent.

Cette délibération a été votée à 78 pour, 1 abstention (M. Alain FOUILLET) et 1 n'a pas pris part au vote (M. Jean-Louis PORTAL (pouvoir donné à M. Gérard BEAUD)).

**2025-01-04 : Création d'un emploi permanent de Maître-Nageur-Sauveteur à temps non complet**

**Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.2, L.7 et L.332-8 2° ;

**Vu** le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Le Président rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique. Il appartient donc au conseil communautaire de fixer

## AR Prefecture

043-200073393-20250414-2025\_03\_01-DE  
Reçu le 18/04/2025

l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Il convient de créer un emploi permanent de Maître-Nageur Sauveteur à temps non complet (17h30 hebdomadaires).

Cet emploi correspond au grade d'Éducateur des Activités Physiques et Sportives, cadre d'emplois des Éducateurs Territoriaux des Activités physiques et Sportives (ETAPS), catégorie B, filière sportive. La durée hebdomadaire de service afférente est fixée à 17h30.

Le Président ajoute que si l'emploi en question n'est pas pourvu par un fonctionnaire, il peut être occupé par un agent contractuel en application de l'article L332-8 2° du code général de la fonction publique qui autorise le recrutement d'un agent contractuel pour occuper un emploi permanent de catégorie A, B et C lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code.

La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

La rémunération sera calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade des Educateurs des APS, cadre d'emploi des ETAPS. La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent contractuel ainsi que son expérience.

### Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel à temps non complet sur l'emploi permanent de Maître-Nageur Sauveteur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025,
- **AUTORISE** le Président à modifier en conséquence le tableau des effectifs,
- **AUTORISE** l'inscription des crédits prévus à cet effet au budget général.

Cette délibération a été votée à 73 pour, 2 abstentions (MM. Joël PLANTIN et Jérôme SAUVANT (pouvoir donné à Sandrine ROUX)) et 5 n'ont pas pris part au vote (Mmes Florence BELLUT, Karine CROS et son pouvoir Yves ATTARD, MM. Alain FOULLIT et Jean-Marc CUBIZOLLES).

Mme Pascale NOEL demande si une personne est pressentie pour le poste. Le Président répond par l'affirmative.

### 2025-01-05 : Contrat Territorial Lecture (CTL) des rives du Haut-Allier 2025-2026-2027

Rapporteur : Mme Florence BELLUT

Vu les compétences culturelles exercées par la Communauté de communes des rives du Haut-Allier,  
Vu les propositions de la commission Culture Loisirs Sport du 31 janvier 2025,  
Vu les propositions du Bureau du 5 février 2025,

Le Président rappelle au Conseil communautaire que le développement de la lecture a pour finalité de favoriser la sensibilisation du public à l'écrit et aux médias, permettre le développement personnel de chacun par une pratique régulière, contribuer à une éducation artistique et culturelle.

Les principaux maîtres d'œuvre des politiques de développement de la lecture sont les collectivités territoriales et leurs bibliothèques, ainsi que l'ensemble des acteurs du livre. À leurs côtés, les Directions des Affaires culturelles (DRAC) proposent de renforcer la cohérence des actions conduites, notamment dans le cadre des Contrats Territoire Lecture (CTL). Les acteurs publics se donnent ainsi pour mission de tisser des partenariats durables et efficaces pour lutter contre les inégalités d'accès à la culture, et agir auprès des publics éloignés de la lecture en favorisant la création de synergies sur des zones jugées prioritaires.

À l'issue des trois années d'un premier Contrat Territoire lecture, qui est arrivé à échéance le 31 décembre 2024, et faisant suite à la réunion du Comité de Pilotage du 29 novembre dernier, la réflexion s'est engagée avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Médiathèque départementale pour une reconduction de la mission communautaire de coordination de la lecture publique. Plus particulièrement, il s'agit de la structuration effective d'un réseau de bibliothèques, visant à terme une équité de service pour l'ensemble des habitants, quelle que soit leur commune de résidence.

Ce second Contrat Territoire Lecture, pour les années 2025, 2026, 2027, a ainsi pour objectifs stratégiques :

- **La structuration du réseau des bibliothèques et médiathèques publiques** du territoire, à la fois par l'informatisation et l'adoption d'outils communs, pour permettre à chaque habitant du territoire d'accéder à un service qualitatif identifié ;
- Le ciblage des **publics prioritaires**, en cohérence avec les objectifs départementaux « Cap 2030 », en s'attachant à la diversité des propositions culturelles et à la mixité des publics conviés ;
- Un accent particulier mis sur **l'accompagnement au numérique**, tant pour les personnels salariés et bénévoles que pour la population, les scolaires et les seniors ;
- La coopération du réseau lecture avec les autres acteurs du territoire pour **l'élaboration d'un Projet Culturel de Territoire**.

Les actions inscrites - avec un soutien de l'État dans le cadre des Contrats Territoire Lecture couvrant 50 % des dépenses (coûts salariaux, actions d'animation et de formation) sur la base d'un engagement prévisionnel de 85 000 euros sur la durée du contrat - ont pour but principal de prolonger le poste de coordinatrice lecture, de lui adjoindre un conseiller numérique

## AR Prefecture

043-200073393-20250414-2025\_03\_01-DE  
Reçu le 18/04/2025

attaché aux lieux de lecture, de concrétiser la mise en réseau technique des bibliothèques publiques, afin de réaliser un maillage favorisant la dynamique culturelle, sociale et numérique, répondant aux deux défis majeurs du Projet de territoire de la Communauté de communes :

- garantir l'unification par un haut niveau de services publics
- maintenir l'équilibre générationnel et l'attractivité territoriale.

Tout comme le CTL précédent, ce nouveau contrat prévoit qu'un Comité de pilotage veille au respect des orientations fixées et décide des projets à soutenir, ainsi que des éventuelles réorganisations du contrat et de l'évaluation de son exécution. Ce COPIL est composé :

- D'un représentant de l'État - Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (service livre et lecture) ;
- Du Président de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier ou de son représentant ;
- De la Directrice de la Médiathèque départementale de la Haute-Loire ;
- De représentants des médiathèques, bibliothèques et points lecture du territoire du réseau de lecture publique de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier ;
- D'élus communaux et inter-communaux ;
- De l'agent coordinateur du réseau de lecture publique de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier et de l'agent responsable du service Culture de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier.

La candidature du Président et d'un Vice-Président est proposée pour siéger au Comité de pilotage du CTL de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier.

### Après en avoir débattu et sur proposition du Président, le Conseil :

- **VALIDE** le projet de Contrat Territoire Lecture 2025-2026-2027 des rives du Haut-Allier
- **DESIGNE** le Président et un Vice-Président pour siéger en tant que représentant(s) élu(s) au Comité de pilotage du CTL
- **AUTORISE** le Président à signer ledit contrat et tous documents relatifs à sa mise en œuvre
- **AUTORISE** le Président à régler les dépenses et percevoir les recettes, et à solliciter les financements des actions inscrites annuellement au CTL 2025-2026-2027.

Cette délibération a été votée à 73 pour, 1 abstention (M. Hervé ROMAGON) et 6 n'ont pas pris part au vote (Mmes Karine CROS et son pouvoir Yves ATTARD et Michèle MALFANT et MM. Philippe MOLHERAT, Alain FOUILLIT et Guy LAFOND).

### 2025-01-06 : Pôle enfance jeunesse à Paulhaguet - Attribution du lot 5 : Plâtrerie Peinture

Rapporteur : M. Gérard BELIN

Vu la compétence communautaire dans le domaine de l'Enfance-Jeunesse,  
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 15 février 2023,  
Vu la délibération N° 2023-01-55 du 2 mars 2023 relative à la validation du choix de la maîtrise d'œuvre du pôle enfance-jeunesse à Paulhaguet  
Vu la délibération N° 2023-05-13 du 11 décembre 2023 relative à la demande de subvention DSIL/DETR 2024,  
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 1<sup>er</sup> octobre 2024 et du bureau du 2 octobre 2024,  
Vu la délibération N° 2024-07-13 du 10 octobre 2024 relative à l'attribution du marché de travaux,  
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 19 octobre 2024 et du bureau du 2 octobre 2024,  
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 19 février 2025,

Rappel : La Communauté de communes des Rives du Haut-Allier a inscrit dans son « projet de territoire » le maillage de son territoire avec la création d'un pôle enfance jeunesse à PAULHAGUET.

L'objectif est de regrouper 3 services de l'enfance jeunesse tels que le Relais des assistances maternelles, la crèche et le centre aéré en un lieu. Aujourd'hui, ces services sont disséminés et occupent des sites sur Paulhaguet n'appartenant pas à la collectivité et demandent un loyer. Demain, la CCRHA a la possibilité de récupérer une copropriété qui accueille aujourd'hui l'école maternelle.

En 2024, l'école maternelle a déménagé et a intégré le Territoire Éducatif Rural de Paulhaguet qui regroupe l'école maternelle, l'école élémentaire et le collège en un même lieu.

L'opération consiste à rénover l'immeuble en co-propriété qui se situe sur la commune de Paulhaguet sur la section AB sur la parcelle n°731 d'une superficie de 1599 m<sup>2</sup> dont 633 m<sup>2</sup> bâtis.

Le descriptif du bien se décline comme suit :

L'école maternelle est située en centre bourg, avec un côté "rue" donnant sur la rue de la République avec 4 places de parking devant les escaliers de l'entrée et un côté "cour" donnant sur la rue Jeanne Michel. Celle-ci dispose de 10 places de parking pour les riverains.

- un rez-de chaussée de 425 m<sup>2</sup> accueillant aujourd'hui l'école maternelle
- une chapelle (80 m<sup>2</sup>) mitoyenne désacralisée et désaffectée
- un appartement désaffecté au 1<sup>er</sup> étage de 55 m<sup>2</sup>

Le marché de travaux a été attribué le 10 octobre 2024.

A la suite le lauréat du lot 5 s'est désisté. Par conséquent, une nouvelle consultation pour le lot 5 plâtrerie-peinture a été lancée le 6 décembre 2024 pour une remise des offres le 7 janvier 2025. 9 offres ont été reçues. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 8 janvier 2025 et le 19 février 2025. À la suite de l'analyse des offres, la CAO propose de retenir l'offre suivante :

| MARCHÉ DE BASE |   | TOTAL                    |                                 |                                     |                     |
|----------------|---|--------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Lot n°         | Objet   | MEZZANINE                | REAMENAGEMENT ETAGE AVEC BALCON | TOTAL                               |                     |
|                | Estimation Marché base en euros HT            | Estimation en euros HT   | Estimation en euros HT          | Estimation en euros HT au stade PRO |                     |
| 1              | GROS ŒUVRE FACADES                            | 800,00 €                 | 4 300,00 €                      | 82 600,00 €                         |                     |
| 2              | COUVERTURE ETANCHEITE                         | 10 760,00 €              |                                 | 38 260,00 €                         |                     |
| 3              | MENUISERIES EXTERIEURES SERRURERIE            | 2 590,00 €               | 19 700,00 €                     | 60 490,00 €                         |                     |
| 4              | MENUISERIE INTERIEURES                        | 1 300,00 €               | 4 160,00 €                      | 71 260,00 €                         |                     |
| 5              | PLATRIERIE PEINTURES                          | 710,00 €                 | 11 150,00 €                     | 137 460,00 €                        |                     |
| 6              | SOLS SOUPLES                                  | 1 750,00 €               | 2 300,00 €                      | 37 950,00 €                         |                     |
| 7              | PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE                 | 92 100,00 €              | 11 000,00 €                     | 103 100,00 €                        |                     |
| 8              | ELECTRICITE                                   | 2 000,00 €               | 6 500,00 €                      | 79 300,00 €                         |                     |
| 9              | VRD ESPACES VERTS                             | 40 900,00 €              |                                 | 40 900,00 €                         |                     |
| 10             | DEMOLITION                                    | 25 600,00 €              | 4 000,00 €                      | 29 600,00 €                         |                     |
|                | TOTAL MARCHÉ                                  | 19 910,00 €              | 63 110,00 €                     | 680 920,00 €                        |                     |
|                | Entreprises                                   | Montant BASE en euros HT | Montant MEZZA en euros HT       | Montant APPART en euros HT          | TOTAL               |
|                |   | 70 982,63 €              | 1 223,76 €                      | 7 158,27 €                          | 79 364,66           |
|                |   | 28 180,80 €              | 14 226,80 €                     |                                     | 42 407,60           |
|                |   | 37 129,14 €              | 3 799,00 €                      | 18 019,39 €                         | 58 947,53           |
|                |   | 52 198,24 €              | 1 852,17 €                      | 3 560,15 €                          | 57 610,56           |
|                | <b>SARL JEAN CLAUDE TIXIER SAINTE FLORINE</b> | <b>102 839,34 €</b>      | <b>632,80 €</b>                 | <b>11 362,31 €</b>                  | <b>114 834,45</b>   |
|                |   | 29 331,48 €              | 967,50 €                        | 2 648,71 €                          | 32 947,69           |
|                |   | 97 345,72 €              |                                 | 16 907,73 €                         | 114 253,45          |
|                |   | 50 795,60 €              | 2 397,14 €                      | 9 982,35 €                          | 63 175,09           |
|                |   | 39 600,63 €              |                                 |                                     | 39 500,63           |
|                | Les Ateliers de la bruyère Saugues            | 13 773,88 €              |                                 | 1 572,47 €                          | 15 346,35           |
|                | <b>TOTAL MARCHÉ</b>                           | <b>522 077,46 €</b>      | <b>25 099,17 €</b>              | <b>71 211,38 €</b>                  | <b>618 388,01 €</b> |

**Après en avoir délibéré et sur proposition du Président, le conseil communautaire,**

- **ACCEPTE** de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres,
- **ATTRIBUE** le marché de travaux du lot 5 comme présenté ci-dessus,
- **ACCEPTE** de signer le marché de travaux avec l'entreprise TIXIER de Sainte-Florine pour un montant de 114 834,45 € HT,
- **AUTORISE** le Président à signer l'acte d'engagement et les ordres de service et toutes les pièces relatives à ce marché de travaux.

Cette délibération a été votée à 77 pour et 3 n'ont pas pris part au vote (Mme Chantal FARIGOLE et MM. Maurice LAC et Christian NICOUX)

Mme Sandrine Roux souhaite savoir si des entreprises du territoire de la CCRHA ont répondu à l'appel d'offre. Le Président répond par la négative pour ce lot.

Vu la délibération N° 2014-02-7 du 15 février 2014 relative au reversement de la dotation réservée en une participation financière de 10 % aux travaux d'électrification des communes.

Vu l'avis du bureau du 5 juin 2024,

Rappel : La dissolution du syndicat d'électrification de Saugues créée en 1928 et dissout en 2011 pour transfert de la compétence au Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire, la communauté de communes perçoit depuis une dotation annuelle de 7 926.81 € correspondant à l'énergie réservée de la compensation du barrage de Poutès sur la commune de Monistrol-d'Allier.

La communauté de communes du Pays de Saugues proposait de reverser cette somme par participation financière des travaux d'électrification de ses communes à hauteur de 10 % plafonnée à 2 500 €.

Le 15 février 2014, la communauté de communes du Pays de Saugues a délibéré pour octroyer une subvention de 2 500 euros à la commune de Saint-Préjet-d'Allier pour les travaux d'enfouissement des réseaux.

Cette subvention n'a pas été versée avant la fusion des EPCI car la commune n'avait pas fait la demande de versement.

Le 15 mai 2024, la CCRHA reçoit une mise en demeure de verser cette subvention à la commune de Saint-Préjet d'Allier.

Le bureau du 5 juin 2024 a considéré que ce dossier était hors délai et qu'il pouvait être soldé avant la fusion des EPCI, et c'est pourquoi la CCRHA ne souhaite pas verser cette subvention.

Par ailleurs, en 2017, la commune a quitté la communauté de communes des Rives du haut Allier pour rejoindre l'agglomération du Puy-en-Velay sans verser d'attribution de compensation ou une subvention de fonctionnement à la CCRHA pour compenser sa contribution fiscale au fonctionnement des équipements communautaires tels que la halle des sports, le centre équestre, les services supports etc.

En effet, ces équipements ont été réalisés et dimensionnés en comptabilisant le nombre d'habitants de Saint-Préjet-d'Allier. À ce titre, la commune de Saint-Préjet-d'Allier n'a pas réglé des attributions de compensation (ticket de sortie).

**Après en avoir délibéré et sur proposition du Président, le conseil communautaire :**

- **REFUSE** de verser la subvention de 2 500 euros à la commune de Saint-Préjet-d'Allier,
- **AUTORISE** le Président à signer et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Cette délibération a été votée à 53 pour, 13 contre (Mmes Marie-Christine CHALOT, Agnès JEAN et son pouvoir Franck NOEL-BARON, Karine CROS et son pouvoir Yves ATTARD, Marie-Claude COUFORT, MM. Jean-Michel ALLIGNON, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jérôme SAUVANT (pouvoir donné à Sandrine ROUX) et Jean-Marc CUBIZOLLES), 10 abstentions (Mmes Chantal FARIGOLE et Lydie BERTONI, MM. Didier HANSMETZGER, Christophe BRUGEROLLE, Patrick FLINOIS, Nicolas VIGIER, Alain FOUILLIT, Denis GAILLARD, Michel BRUN (pouvoir donné à Alain GARNIER) et Robert BESSE et 4 n'ont pas pris part au vote (Mmes Marie-Andrée PERREY et Catherine GOUPILLE, MM. Jean-Marc CHARRADE et Alain BESSON).

**2025-01-08 : Vote du rapport d'activité 2024 du Contrat Local de Santé et du Conseil Local en Santé Mentale porté par le PETR du Pays de Lafayette**

**Rapporteur : Mme Marie-Christine DELABRE**

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment les Articles L1434-2, L1434-10, L1434-7 et L1435-1,

Vu l'article L1434-10 qui prévoit notamment que « la mise en œuvre du Projet Régional de santé peut faire l'objet de Contrats Locaux de Santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social »,

Vu le décret n°2010-514 du 18 mai 2010 relatif au projet régional de santé,

Vu l'Article 158 de la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

Vu le projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2023-2028 adopté par arrêté de la Directrice Générale de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes Mme Cécile COURREGES, le 30 octobre 2023,

Vu les dispositions de la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et reprises dans le Code de la santé publique,

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment l'article L. 1434-2,

Vu la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, réaffirmant la place des contrats locaux de santé comme outils de déclinaison du Projet Régional de Santé au travers de la contractualisation entre ARS et collectivités locales,

Vu l'article 158 de la loi de modernisation du système de santé modifiant l'Article L.1434-10 du Code de la Santé Publique et précise son titre V : « La mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social ».

Vu, l'arrêté préfectoral n° BCTE / 2022 / 145 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2022 portant création du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Lafayette,

Vu, la délibération du conseil communautaire des rives du Haut-Allier n° 2024-08-24 en date du 04 décembre 2024, validant le diagnostic qualitatif local de santé pour le Pays de Lafayette,

Vu, la délibération du conseil communautaire des rives du Haut-Allier n° 2024-08-25 en date du 04 décembre 2024, validant le Contrat local de Santé pour le Pays de Lafayette préalablement à sa signature par M. le Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Lafayette intervenue le 18 décembre 2024,

## AR Prefecture

043-200073393-20250414-2025-03\_01-DE  
Reçu le 18/04/2025

Le Président rappelle que le 4 décembre 2024 et par délibération, le conseil communautaire a validé le diagnostic, les axes ainsi que le plan d'actions du Contrat Local de Santé (CLS) et du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM). Ces deux dispositifs sont portés par le PETR du Pays de Lafayette et leur déploiement est prévu sur la période 2024 - 2029.

Conformément aux obligations de l'ARS concernant le cofinancement des postes de coordination d'un CLS et d'un CLSM, l'ensemble de ces travaux doit faire l'objet d'un rapport d'activités global à l'issue de chaque année d'exercice.

Les membres du conseil communautaire des rives du Haut-Allier sont invités à se prononcer sur la validation du rapport d'activités 2024 du Contrat Local de Santé et du Conseil Local de Santé Mentale.

### Après en avoir débattu et sur proposition du Président, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le rapport d'activités 2024 du Contrat Local de Santé et du Conseil Local de Santé Mentale du PETR du Pays de Lafayette,

Cette délibération a été votée à 80 pour.

### 2025-01-09 : Étude pastorale

Rapporteur : M. Gaston CHACORNAC

Vu la compétence communautaire du développement économique ;  
Vu l'avis favorable de la commission économie du 13/02/2024 concernant l'enquête pastorale ;  
Vu l'avis favorable de la commission économie du 28/01/2025 ;  
Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 05/02/2025 ;

Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels appelés communément estives et parcours.

Les services rendus par ces surfaces pastorales sont multiples :

- valorisation de ressources locales qui participent à la qualité et la typicité des produits ;
- résilience des espaces face au changement climatique, maintien de l'activité économique des exploitations ;
- maintien des paysages ouverts qui contribuent à l'attractivité du territoire, à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre les incendies ; support de patrimoines, de savoir-faire et d'activités de loisirs de pleine nature.

Créée en 2015, Auvergne Estives est la structure de référence du pastoralisme collectif auvergnat. Ses missions sont les suivantes :

- Accompagner les projets de création et de développement des entités collectives en Auvergne : recherche de financements, montage des dossiers, gestion pastorale, animation de collectifs d'éleveurs, embauche de berger salarié...
- Encourager des réflexions sur différentes thématiques : le sanitaire, l'emploi, l'aide juridique, la gestion de l'eau, la cohabitation avec les autres usagers, le changement climatique...
- Favoriser les échanges et la communication autour du pastoralisme.

Dans ce cadre, Monsieur le Président propose au conseil communautaire la mise en place d'une étude sur le dimensionnement et le déploiement d'un plan pastoral territorial sur le territoire de la communauté de communes. Ce plan se traduit par :

- Établir un diagnostic préalable partagé avec l'ensemble des acteurs, permettant la définition de priorités cohérentes avec les enjeux du territoire et la proposition de mesures adaptées aux contextes locaux ;
- Définir un programme d'actions pluriannuel identifiant les priorités d'intervention et les moyens pour le mettre en œuvre ;
- Formaliser une convention d'objectifs entre la Région et la Communauté de Communes des rives du Haut-Allier, structure porteuse du PPT, pour une durée de 5 ans.

Le coût de l'opération est de 14 400 € TTC subventionné à 60% par le Conseil Régional.

Ce plan a principalement comme objectif de flécher des financements européens sur les besoins des éleveurs du territoire.

### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la réalisation de l'étude pastorale sus-présentée
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent
- **AUTORISE** le Président à inscrire au budget 2025 la somme de 14 400 € TTC

Cette délibération a été votée à 75 pour, 1 contre (M. Alain TAVENARD-DEPHIX), 3 abstentions (Mme Chantal FARIGOULE MM. Denis GAILLARD et Robert BESSE) et 1 n'a pas pris part au vote (Mme Gisèle RASPAIL (Cronce)).

### 2025-01-10 : Avis sur le projet agrivoltaïque sur les communes de Paulhaguet et Saint-Georges-d'Aurac

Rapporteur : M. Philippe MOLHERAT

Vu la compétence communautaire « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie »

Vu la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture signée le 30 mai 2024 entre la communauté de communes des rives du Haut-Allier et la chambre d'Agriculture de la Haute-Loire, notamment son action concernant la mise en œuvre du schéma directeur communautaire sur les énergies renouvelables.

Vu l'article L110-1 du code de l'environnement portant sur la définition de l'environnement.

Vu la délibération N° 2024-07-16 du 10 octobre 2024

Vu l'inscription du projet porté par la société CVE dans le schéma directeur des énergies renouvelables

## AR Prefecture

043-200073393-20250414-2025\_03\_01-DE  
Reçu le 18/04/2025

Vu la délibération du 16 septembre 2021 portant sur l'accord de la commune de Saint-Georges-d'Aurac d'étudier le projet photovoltaïque porté par la société CAP VERT ENERGIE (CVE).

Vu la délibération 25112022-11 de la commune de Paulhaguet portant sur l'accord de la commune pour la mise en place d'un projet photovoltaïque au sol par la société CVE

Vu la convention tripartite du 21 octobre 2024 portant engagement de la société CVE sur la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective étendue avec les communes et la communauté de communes préalablement à l'autorisation d'implantation du projet sur le territoire.

Vu la consultation des personnes publiques par le service instructeur sur la base de l'article R122-7 du code de l'environnement  
Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 05/02/2025 ;

Le groupe CVE porte un projet agrivoltaïque sur les parcelles AP139, H1 et H2 de 17 ha dont 9 ha sont situés sur la commune de Paulhaguet et 8 ha sur la commune de Saint-Georges-d'Aurac. La puissance totale installée est de 11,077 Mwc.

Ce projet a fait l'objet d'une validation communautaire dans le cadre du schéma directeur des énergies renouvelables.

La société CVE s'est engagée à la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective étendue avec les communes et la communauté de communes préalablement à l'autorisation d'implantation du projet sur le territoire.

Monsieur le Président demande au conseil communautaire de donner un avis sur ce projet.

*M. Loïc TRONCHERE est dubitatif par rapport à l'émergence de ces projets. Il craint un développement anarchique.*

*M. Gilles RUAT précise qu'économiquement ces projets ne sont pas aussi favorables car les taxes sont élevées. Il faudrait approfondir le coût réel.*

### **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au projet susmentionné
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce projet

Cette délibération a été votée à 59 pour, 6 contre (Mmes Chantal TRON, Martine PAYS et Eliane CHANY, MM. Pascal CHASSEFEYRE, Loïc TRONCHERE et Joël PLANTIN), 10 abstentions (Mmes Sandrine ROUX et son pouvoir Jérôme SAUVANT, Jessica COUDERT et son pouvoir Gisèle RASPAIL (La Besseyre-Saint-Mary) et Claudine POTIN, MM. Roland DEBERLE, Christophe BRUGEROLLE, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER et Denis GAILLARD), 5 n'ont pas pris part au vote (Mme Marie-Christine DELABRE, MM. Jacky DELIVERT, Gaston CHACORNAC et son pouvoir Laurence CUBIZOLLES et Gilles RUAT).

### **Compte rendu des décisions prises par le Président de la Communauté de Communes**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L-5211-10,

Conformément à l'article L2122-23, paragraphe 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gérard BEAUD, Président de la Communauté de Communes des rives du Haut-Allier, rend compte des décisions prises en application de l'article L2122-22 et pour lesquelles il a reçu délégation du Conseil Communautaire par délibération N°2020-06-04 du 3 Novembre 2020,

#### **Décision n°16-2024 du 3 décembre 2024 : Commission Service Enfance-Jeunesse et Transports Scolaires**

Il a été décidé la signature d'un avenant modifiant le montant du marché à la baisse pour la Communauté de communes des rives du Haut-Allier (Conformément à l'article R2194-7 du Code de la commande publique relatif aux modifications non substantielles) pour un montant de 459.00 €

Et ce, suite à une réorganisation interne entre la mairie de Siaugues-Sainte-Marie et l'association délégataire « Ville-Auvergne » concernant du temps salarié sur la pause méridienne (vacances d'avril et été 2024).

#### **Décision n°17-2024 du 17 décembre 2024 : Commission Aménagements, travaux, déchets, GEMAPI, eau et assainissement**

Il a été décidé de signer la convention pour la collecte des déchets des 8 communes Berbezit, Collat, Jax, Montclard, Saint-Eugénie de Villeneuve, Saint-Prejet-Armandon, Varennes-Saint-Honorat et Saint-Pal-de-Senouire avec la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay pour l'année 2025.

#### **Décision n°01-2025 du 3 janvier 2025 : Commission Service Enfance-Jeunesse et Transports Scolaires**

Il a été décidé de signer une nouvelle convention d'objectifs fixant les nouvelles modalités de partenariat et de financement de projets en direction des collégiens. Ces conventions sont conclues pour l'année scolaire 2023-2024, feront l'objet d'une évaluation et concerneront :

- Les collègues publics du "Haut-Allier" à Langeac, "Joachim Barrande" à Saugues ainsi que celui du Val de Senouire à Paulhaguet.
- Les collègues "Saint Joseph" à Langeac et de "la Présentation" à Saugues.

Les montants alloués sont composés d'un montant fixe de **5 € par élève** au regard de l'effectif de chacun des collèges et d'un bonus de **500 €** si les projets répondent aux critères prioritaires décrits dans la convention.

#### **Décision n°02-2025 du 10 janvier 2025 : Commission Santé-Social et Solidarités Territoriales**

Il a été décidé de signer un avenant de transfert permettant à l'entreprise "SAS SEGUY TAXIS" d'assurer la reprise de l'activité COLIBRI pour le compte de la Communauté de Communes suite à l'arrêt de l'entreprise "DELOLME SERGE - Taxi PINOLS".

#### **Décision n°03-2025 du 15 janvier 2025 : Commission Service Enfance-Jeunesse et Transports Scolaires**

Il a été décidé de signer une convention entre la CCRHA et la commune de Paulhaguet afin de définir les modalités de mise à disposition d'un agent communautaire auprès de la garderie communale. Cette convention prend fin au 31 décembre 2025. Cette convention couvrira également les années 2023 et 2024.

## AR Prefecture

043-200073393-20250414-2025\_03\_01-DE  
Reçu le 18/04/2025

Cette mise à disposition sera effective les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 9h15 et de 16h30 à 18h30, soit 4h par jour, exclusivement durant la période scolaire et exceptés les jours fériés (ou les périodes de fermeture de l'école). La mise à disposition sera valorisée à hauteur du coût horaire (incluant les charges sociales) de l'agent.

### Le Conseil Communautaire :

**PREND ACTE** du compte-rendu des décisions prises par le Président de la Communauté de communes au titre de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

### LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION

#### La séance est levée à 21h50.

Cette délibération a été votée à 69 pour, 0 contre, 1 abstention (M. Jérôme SAUVANT (pouvoir donné à Mme Sandrine ROUX)) et 2 n'ont pas pris part au vote (Mme Gisèle PABIOU et M. Jean-Pierre BOUET).

#### 2025-02-02 : Vote CFU 2024 Budget Principal

##### Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

M. Alain GARNIER demande la fréquentation en 2024 à l'Aquadôme.

Le Président répond que 52 579 entrées dont 6 033 pour les scolaires ont été vendues en 2024 réparties par commune selon le tableau annexé ci-joint.

Cette délibération a été votée à 62 pour, 7 abstentions (Mme Gisèle PABIOU, MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Jean-Pierre BOUET, Alain FOUILLIT (pouvoir donné à Nicolas VIGIER), Jérôme SAUVANT (pouvoir donné à Sandrine ROUX) et Gilles RUAT)) et 1 n'a pas pris part au vote (M. Serge ROCHER (pouvoir donné à Gilles RUAT)).

#### 2025-02-03 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 - Budget Général

##### Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du Budget Principal de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT               |                       |
|---|-----------------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                       |                       |
| A- Résultat de l'exercice                               | 536 715.67 €          |
| B- Résultats antérieurs reportés                        | 3 279 481.35 €        |
| <b>Résultat à affecter</b>                              | <b>3 816 197.02 €</b> |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> |                       |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement               | 1 298 967.72 €        |
| Solde des restes à réaliser d'investissement            | 1 085 283.83 €        |

| AFFECTATION DU RESULTAT DU SICTOM DES MONTS DU FOREZ (suite à sa dissolution) |                               |
|---|-------------------------------|
| <b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>                                  | <b>Solde d'investissement</b> |
| <b>6 657.25 €</b>   | <b>79 007.05 €</b>            |

| AFFECTATION  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b> |                       |
| Au minimum couverture du besoin de financement         |                       |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>                  | <b>3 822 854.27 €</b> |
| <b>Déficit reporté D002</b>                            |                       |

Cette délibération a été votée à 68 pour et 4 abstentions (MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Jean-Pierre BOUET et Mme Gisèle PABIOU)

**AR Prefecture**043-2007  
Reçu le 1**2025-02-04 : CFU 2024 Budget Annexe ZAE CHAMBARET****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

Cette délibération a été votée à 70 pour.

**2025-02-05 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 – BA ZAE CHAMBARET****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe ZA Chambaret de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>   |              |
|--|--------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>  |              |
| C- Résultat de l'exercice  |              |
| D- Résultats antérieurs reportés   | 134 420.58 € |
| <b>Résultat à affecter</b>   | 134 420.58 € |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>  |              |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement  | -47 202.26 € |
| Solde des restes à réaliser d'investissement   |              |
| <b>Besoin de financement</b>   | 47 202.26 €  |
| <b>AFFECTATION</b>   |              |
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b><br>Au minimum couverture du besoin de financement |              |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>  | 134 420.58 € |
| <b>Déficit reporté D002</b>  |              |

Cette délibération a été votée à 72 pour.

**2025-02-06 : CFU 2024 Budget Annexe (BA) Boulangerie de Villeneuve d'Allier****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

Cette délibération a été votée à 50 pour, 3 contre (Mme Magalie MISSONNIER, MM. Christophe BRUGEROLLE et Denis GAILLARD), 13 abstentions (Mmes Jessica COUDERT (pouvoir donné à Gisèle RASPAIL. (La Besseyre-Saint-Mary)), Catherine GOUPILLE, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES, MM. Maurice LAC, Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, Christian CHAZELLETT et son pouvoir Hervé ROMAGON) et 4 n'ont pas pris part au vote (MM. Didier HANSMETZGER, Nicolas VIGIER et son pouvoir Alain FOULLIT, Jean-Jacques LUDON).

**2025-02-07 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 – BA Boulangerie de Villeneuve-d'Allier****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe de la boulangerie de Villeneuve d'Allier de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b> |             |
|--|-------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                |             |
| E- Résultat de l'exercice                        | -9 435.03 € |

**AR Prefecture**

043-2000733  
 Reçu le 18/04/2025

|   |              |
|---|--------------|
| F- Résultats antérieurs reportés                        | -25 761.73 € |
| <b>Résultat à affecter</b>                              | -35 196.76 € |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> |              |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement               | -13 136.07 € |
| Solde des restes à réaliser d'investissement            |              |
| <b>Besoin de financement</b>                            | 13 136.07 €  |
| <b>AFFECTATION</b>                                      |              |
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b>  |              |
| Au minimum couverture du besoin de financement          |              |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>                   |              |
| <b>Déficit reporté D002</b>                             | -35 196.76 € |

Cette délibération a été votée à 55 pour, 3 contre (Mme Magalie MISSONNIER, MM. Christophe BRUGEROLLE et Denis GAILLARD), 10 abstentions (Mmes Catherine GOUPILLE, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES, MM. Didier HANSMETZGER, Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Jean-François BLANC, Serge ROCHER (pouvoir donné à Gilles RUAT), Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON), 4 n'ont pas pris part au vote (MM. Philippe MONPLOT, Nicolas VIGIER et son pouvoir Alain FOUILLET et Gilles RUAT).

**2025-02-08 : CFU 2024 Budget Annexe Boulangerie d'ALLY**

Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

Cette délibération a été votée à 54 pour, 3 contre (Mme Magalie MISSONNIER, MM. Christophe BRUGEROLLE et Denis GAILLARD), 13 abstentions (Mmes Catherine GOUPILLE, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES et Marie-Claude COUFORT, MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Jean-François BLANC, Yves ATTARD, Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON) et 3 n'ont pas pris part au vote (MM. Franck NOEL-BARON (pouvoir donné à Yves ATTARD), Nicolas VIGIER et son pouvoir Alain FOUILLET).

**2025-02-09 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 - BA Boulangerie d'ALLY**

Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe de la boulangerie d'Ally de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>        |              |
|---|--------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                       |              |
| G- Résultat de l'exercice                               | -12 998.68 € |
| H- Résultats antérieurs reportés                        | -1259.32 €   |
| <b>Résultat à affecter</b>                              | -14 258 €    |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> |              |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement               | 1 152.21 €   |
| Solde des restes à réaliser d'investissement            |              |
| <b>Besoin de financement</b>                            |              |
| <b>AFFECTATION</b>                                      |              |
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b>  |              |
| Au minimum couverture du besoin de financement          |              |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>                   |              |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_01-DE  
Reçu le 18/04/2025**Déficit reporté D002**

-14 258 €

Cette délibération a été votée à 54 pour, 3 contre (Mme Magalie MISSONNIER, MM. Christophe BRUGEROLLE et Denis GAILLARD), 13 abstentions (Mmes Catherine GOUPILLE, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES et Marie-Claude COUFORT, MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Jean-François BLANC, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON) et 2 n'ont pas pris part au vote (M. Nicolas VIGIER et son pouvoir M. Alain FOULLIT).

**2025-02-10 : CFU 2024 Budget Annexe MARPA****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

*Alain GARNIER demande comment « se porte la MARPA » après avoir traversé une période difficile. Le Président explique que suite à la fermeture de la maison familiale, sa situation financière est meilleure avec un report de loyers annuels pour 53 028 € De plus, l'emprunt sur la MARPA est terminé.*

*Nathalie RAMBOURDIN explique que les chantiers d'insertion de la Communauté de communes ont signé une convention avec la MARPA. 9 personnes du Chantier d'Insertion y travaillent soit 6 ETP.*

Cette délibération a été votée à 64 pour, 4 abstentions (MM. Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON) et 2 n'ont pas pris part au vote (MM. Jean-François BLANC et Denis GAILLARD).

**2025-02-11 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 - BA MARPA****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe MARPA de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>        |                     |
|---|---------------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                       |                     |
| I- Résultat de l'exercice                               | 1 258.04 €          |
| J- Résultats antérieurs reportés                        | -35 216.49 €        |
| <b>Résultat à affecter</b>                              | <b>-33 958.45 €</b> |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> |                     |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement               | -5 917.89 €         |
| Solde des restes à réaliser d'investissement            |                     |
| <b>Besoin de financement</b>                            | <b>5 917.89 €</b>   |
| <b>AFFECTATION</b>                                      |                     |
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b>  |                     |
| Au minimum couverture du besoin de financement          |                     |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>                   |                     |
| <b>Déficit reporté D002</b>                             | <b>-33 958.45 €</b> |

Cette délibération a été votée à 68 pour, 2 abstentions (M. Christian CHAZELLET et son pouvoir M. Hervé ROMAGON) et 2 n'ont pas pris part au vote (Mme Sandrine ROUX et son pouvoir M. Jérôme SAUVANT).

**2025-02-12 : CFU 2024 Budget Annexe ZAE Lachamp Saugues****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

Cette délibération a été votée à 66 pour, 2 abstentions (M. Alain GARNIER et son pouvoir M. Michel BECKERT) et 2 n'ont pas pris part au vote (Mme Karine CROS et son pouvoir M. Jean-Marc CUBIZOLLES).

**2025-02-13 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 - BA ZAE Lachamp Saugues****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

**AR Prefecture**

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe ZAE Lachamp à Saugues de l'exercice 2024 :  
 043-200073393-20250414-2025\_03\_01-DE  
 Reçu le 18/04/2025

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>   |               |
|--|---------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>  |               |
| K- Résultat de l'exercice  | 50 021.29 €   |
| L- Résultats antérieurs reportés   | 52 844.37 €   |
| <b>Résultat à affecter</b>   | 102 865.66 €  |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>  |               |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement  | -171 153.03 € |
| Solde des restes à réaliser d'investissement   |               |
| <b>Besoin de financement</b>   | 171 153.03 €  |
| <b>AFFECTATION</b>   |               |
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b><br>Au minimum couverture du besoin de financement |               |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>  | 102 865.66 €  |
| <b>Déficit reporté D002</b>  |               |

Cette délibération a été votée à 70 pour et 2 n'ont pas pris part au vote (Mme Karine CROS et son pouvoir M. Jean-Marc CUBIZOLLES)

**2025-02-14 : CFU 2024 Budget Annexe Ordures Ménagères**

**Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

*Philippe MOLHERAT explique que dans certaines communes, il y a un déficit de 40 % sur la perception de la redevance des ordures ménagères, qu'il faut être très vigilants car » ceux qui payent n'ont pas à payer pour ceux qui sont exonérés ou non recensés.  
 Le Président précise qu'ils seront rappelés l'année suivante*

Cette délibération a été votée à 48 pour, 6 contre (Mme Gisèle PABIOU, MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Jean-Pierre BOUET, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER), 9 abstentions (Mmes Marie-Andrée PERREY, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES, MM. Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON, Denis GAILLARD, Jérôme SAUVANT (pouvoir donné à Sandrine ROUX), Christophe BRUGEROLLE et Yves ATTARD) et 7 n'ont pas pris part au vote (MM. Franck NOËL-BARON (pouvoir donné à Yves ATTARD), Nicolas VIGIER et son pouvoir Alain FOUILLIT, Gérard BELIN et son pouvoir Jean-Luc BRINGER, Pierre CORDIER et Jean-Michel DURAND).

**2025-02-15 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 – BA Ordures Ménagères**

**Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe Ordures Ménagères de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>        |               |
|---|---------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                       |               |
| M- Résultat de l'exercice                               | -193 271.45 € |
| N- Résultats antérieurs reportés                        | 16 018.51 €   |
| <b>Résultat à affecter</b>                              | -177 252.94 € |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> |               |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement               | 149 490.13 €  |
| Solde des restes à réaliser d'investissement            | 124 537.08 €  |

**AR Prefecture**043-2000733  
Reçu le 18/04/2025**Besoin de financement**

2025-03\_01-DE

**AFFECTATION****Affectation en réserves R1068 en investissement**

Au minimum couverture du besoin de financement

**Report en fonctionnement R 002****Déficit reporté D002**

-177 252.94 €

Cette délibération a été votée 53 pour, 2 contre (M. Alain GARNIER et son pouvoir M. Michel BECKERT), 12 abstentions (Mmes Gisèle PABIOU, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES, MM. Christophe BRUGEROLLE, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON, Jean-Pierre BOUET, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON et Denis GAILLARD) et 5 n'ont pas pris part au vote (MM. Philippe MOLHERAT, Nicolas VIGIER et son pouvoir Alain FOUILLIT, Joël PLANTIN et Guy LAFOND)

**2025-02-16 : CFU 2024 – Budget Annexe Auberge Pays de Chanteuges****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

Cette délibération a été votée à 44 pour, 3 contre (MM. Alain CUSSAC et son pouvoir Michel BRUN et Jean-Paul FAGHEON), 21 abstentions (Mmes Patricia BARLIER et son pouvoir Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Martine PAYS, Magalie MISSONNIER, Catherine GOUPILLE, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES et Marie-Claude COUFORT, MM. Alain TAVENARD DEPHIX, Didier HANSMETZGER, Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Denis GAILLARD, Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON, Robert BESSE et Alain BESSON) et 2 n'ont pas pris part au vote (M. Nicolas VIGIER et son pouvoir M. Alain FOUILLIT).

**2025-02-17 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 – BA Auberge de Chanteuges****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe Auberge de Chanteuges de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>        |               |
|---|---------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                       |               |
| O- Résultat de l'exercice                               | -16 916.99 €  |
| P- Résultats antérieurs reportés                        | -164 665.19 € |
| <b>Résultat à affecter</b>                              | -181 582.18 € |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> |               |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement               | -42 597.57 €  |
| Solde des restes à réaliser d'investissement            |               |
| <b>Besoin de financement</b>                            | 42 597.57 €   |
| <b>AFFECTATION</b>                                      |               |
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b>  |               |
| Au minimum couverture du besoin de financement          |               |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>                   |               |
| <b>Déficit reporté D002</b>                             | -181 582.18 € |

Cette délibération a été votée à 48 pour, 1 contre (M. Claude GINHAC), 20 abstentions (Mmes Patricia BARLIER et son pouvoir Claudine POTIN, Martine PAYS, Magalie MISSONNIER, Catherine GOUPILLE, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES et Marie-Claude COUFORT, MM. Alain TAVENARD-DEPHIX, Didier HANSMETZGER, Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKER, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON, Denis

**AR Prefecture**

GAILLARD, Robert BESSE et Alain BESSON), 3 n'ont pas pris part au vote (Mme Gisèle PABIU, M. Nicolas VIGIER et son pouvoir  
 043-2000713 AB 2025\_03\_01-DE  
 Reçu le 18/04/2025

**2025-02-18 : CFU 2024 - Budget Annexe Photovoltaïque Pépinière****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

Cette délibération a été votée à 69 pour et 1 abstention (Mme Marie-Claude COUFORT)

**2025-02-19 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 - BA Pépinière Photovoltaïque de Chanteuges****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe Pépinière Photovoltaïque de Chanteuges de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>   |             |
|--|-------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>  |             |
| Q- Résultat de l'exercice  | 14 318.26 € |
| R- Résultats antérieurs reportés   | 14 843.51 € |
| <b>Résultat à affecter</b>   | 29 161.77 € |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>  |             |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement  | 11 759.23 € |
| Solde des restes à réaliser d'investissement   |             |
| <b>Besoin de financement</b>   |             |
| <b>AFFECTATION</b>   |             |
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b><br>Au minimum couverture du besoin de financement |             |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>  | 29 161.77 € |
| <b>Déficit reporté D002</b>  |             |

Cette délibération a été votée à 72 pour.

**2025-02-20 : CFU 2024 - Budget Annexe Centrale Hydroélectrique à Chanteuges****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

La délibération a été votée à 35 pour, 14 contre (Mmes Sandrine ROUX et son pouvoir Jérôme SAUVANT, Gisèle PABIU, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES, MM. Didier HANSMETZGER, Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Christophe BRUGEROLLE, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON, Jean-Pierre BOUET, Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON), 17 abstentions (Mmes Gisèle RASPAIL (LA BESSEYRE-SAINT-MARY)) et son pouvoir Jessica COUDERT, Marie-Andrée PERREY, Patricia BARLIER et son pouvoir Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Danielle MERLE, Magalie MISSONNIER et Marie-Claude COUFORT, MM. Alain TAVENARD-DEPHIX, Jean-François BLANC, Alain CUSSAC et son pouvoir Michel BRUN, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, Denis GAILLARD et Alain BESSON) et 4 n'ont pas pris part au vote (MM. Paul TORRENT, Nicolas VIGIER et son pouvoir Alain FOUILLIT et Jean-Jacques LUDON).

**2025-02-21 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 - Centrale Hydroélectrique à Chanteuges****Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de **Monsieur Gérard BEAUD,**

**AR Prefecture**

043-200073193-20250414-2025\_03\_01-DE  
 Reçu le 18/04/2025

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe centrale hydroélectrique à Chanteuges de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>        |              |
|---|--------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                       |              |
| S- Résultat de l'exercice                               | 14 568.64 €  |
| T- Résultats antérieurs reportés                        | -83 234.06 € |
| <b>Résultat à affecter</b>                              | -68 665.42 € |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> |              |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement               | 87 545.65 €  |
| Solde des restes à réaliser d'investissement            |              |
| <b>Besoin de financement</b>                            |              |
| <b>AFFECTATION</b>                                      |              |
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b>  |              |
| Au minimum couverture du besoin de financement          |              |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>                   |              |
| <b>Déficit reporté D002</b>                             | -68 665.42 € |

Cette délibération a été votée à 38 pour, 15 contre (Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX et son pouvoir Jérôme SAUVANT, Gisèle PABIU, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES, MM. Didier HANSMETZGER, Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Christophe BRUGEROLLE, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON, Jean-Pierre BOUET, Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON), 16 absents (Mmes Gisèle RASPAIL (La Besseyre-Saint-Mary) et son pouvoir Jessica COUDERT, Marie-Andrée PERREY, Patricia BARLIER et son pouvoir Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Danielle MERLE, Magalie MISSONNIER, Catherine GOUPILLE et Marie-Claude COUFORT , MM. Alain TAVENARD-DEPHIX, Jean-François BLANC, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER, Denis GAILLARD et Alain BESSON) et 3 n'ont pas pris part au vote (Mme Martine PAYS , M. Nicolas VIGIER et son pouvoir Alain FOUILLIT)

**2025-02-22 : CFU 2024-Budget Annexe de la ZI des rives du Haut-Allier**

**Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

Cette délibération a été votée à 59 pour, 1 contre (M. Philippe MONPLOT), 8 abstentions (Mmes Sandrine ROUX et son pouvoir Jérôme SAUVANT, Patricia BARLIER et son pouvoir Claudine POTIN, MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON) et 2 n'ont pas pris part au vote (M. Gilles RUAT et son pouvoir M. Serge ROCHER).

**2025-02-23 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 - BA de la ZI des Rives du Haut-Allier**

**Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe ZI des rives du Haut-Allier de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>        |               |
|---|---------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                       |               |
| U- Résultat de l'exercice                               |               |
| V- Résultats antérieurs reportés                        |               |
| <b>Résultat à affecter</b>                              |               |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> |               |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement               | 1547 375.34 € |
| Solde des restes à réaliser d'investissement            |               |
| <b>Besoin de financement</b>                            |               |
| <b>AFFECTATION</b>                                      |               |

**AR Prefecture**

043-2000733  
Reçu le 18/04/2025

**Affectation en réserves R1068 en investissement**  
Au minimum couverture du besoin de financement

**Report en fonctionnement R 002**

**Déficit reporté D002**

Cette délibération a été votée à 62 pour, 5 abstentions (Mme Patricia BARLIER et son pouvoir Mme Claudine POTIN, MM. Philippe MONPLOT, Alain GARNIER et Jérôme SAUVANT) et 5 n'ont pas pris part au vote (MM. Michel BECKERT (pouvoir donné à Alain GARNIER), Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER).

**2025-02-24 : CFU 2024 du BA SCI Base Camp à Chanteuges**

**Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

Cette délibération a été votée à 56 pour, 10 abstentions (Mmes Marie Andrée PERREY, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES, MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON, Christian CHAZELLET et son pouvoir Hervé ROMAGON et Jérôme SAUVANT (pouvoir donné à Sandrine ROUX)) et 4 n'ont pas pris part au vote (Mme Catherine GOUPILLE et MM. Didier HANSMETZGER, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER).

**2025-02-25 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 - BA SCI Base Camp**

**Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,

Après avoir entendu le solde du Compte Fiscal Unique du budget annexe SCI BASE CAMP de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>        |              |
|---|--------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                       |              |
| W- Résultat de l'exercice                               | 5 425.25 €   |
| X- Résultats antérieurs reportés                        |              |
| <b>Résultat à affecter</b>                              | 5 425.25 €   |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> |              |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement               | - 8 876.63 € |
| Solde des restes à réaliser d'investissement            |              |
| <b>Besoin de financement</b>                            | 8 876.63 €   |
| <b>AFFECTATION</b>                                      |              |
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b>  |              |
| Au minimum couverture du besoin de financement          | 5 425.25 €   |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>                   |              |
| <b>Déficit reporté D002</b>                             |              |

Cette délibération a été votée à 55 pour, 9 abstentions (Mme Marie-Andrée PERREY, Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES, MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON, Hervé ROMAGON (pouvoir donné à Christian CHAZELLET), Jérôme SAUVANT (pouvoir donné à Sandrine ROUX) et 8 n'ont pas pris part au vote (Mmes Catherine GOUPILLE et Pascale NOEL, MM. Didier HANSMETZGER, Nicolas VIGIER et son pouvoir Alain FOULLIT, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER et Christian CHAZELLET)

**2025-02-26 : CFU 2024 - Budget Annexe Office de Tourisme des Gorges du Haut-Allier**

**Rapporteur : M. Jean-Michel DURAND**

Le président M. Gérard BEAUD et son pouvoir M. Jean-Louis PORTAL se retirent au moment du vote.

*Sandrine Roux demande pourquoi la taxe de séjour n'apparaît pas sur le budget. Le Président précise que c'est normal car en 2024 la taxe de séjour était perçue par le SMAT.*

La délibération a été votée 56 pour, 2 contre (M. Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER), 10 abstentions (Mmes Sandrine ROUX et son pouvoir Jérôme SAUVANT, Gisèle RASPAIL (LA BESSEYRE-SAINT-MARY), Gisèle PABIOU et Marie-Claude COUFORT, MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOËL-BARON et Jean-Pierre BOUET) et 2 n'ont pas pris part au vote (M. Gérard BELIN et son pouvoir M. Jean-Luc BRINGER).

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD,  
Après avoir entendu le solde du Compte Financier Unique du budget annexe Office de Tourisme des Gorges du Haut-Allier de l'exercice 2024 :

- **STATUE** sur l'affectation des résultats de l'exercice **2024**

| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>        |              |
|---|--------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                       |              |
| Y- Résultat de l'exercice                               | -26 162.88 € |
| Z- Résultats antérieurs reportés                        |              |
| <b>Résultat à affecter</b>                              | -26 162.88 € |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> |              |
| Solde d'exécution cumulé d'investissement               | 80 000 €     |
| Solde des restes à réaliser d'investissement            |              |
| <b>Besoin de financement</b>                            |              |
| <b>AFFECTATION</b>                                      |              |
| <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b>  |              |
| Au minimum couverture du besoin de financement          |              |
| <b>Report en fonctionnement R 002</b>                   |              |
| <b>Déficit reporté D002</b>                             | -26 162.88 € |

Cette délibération a été votée à 60 pour, 9 abstentions (Mmes Chantal TRON, Gisèle PABIOU et Marie-Claude COUFORT, MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON, Jean-Pierre BOUET, Jérôme SAUVANT (pouvoir donné à Sandrine ROUX), 3 n'ont pas pris part au vote (MM. Gérard BEAUD, Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER).

#### 2025-02-28 : DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) 2025

Rapporteur : Mme Eva BLANC et M. Richard SIMON (techniciens)

Vu l'article L.2312-1 du CGCT

Le Président rappelle aux membres du Conseil que le débat d'Orientation Budgétaires (DOB) est un exercice obligatoire pour les collectivités de plus de 3 500 habitants et les groupements comprenant une commune de plus de 3 500 habitants. Ce débat doit se tenir dans les deux mois qui précèdent le vote des budgets.

LE D.O.B. permet à l'assemblée :

- De discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le BP
- D'être informés sur l'évolution de la situation financière de la Communauté de Communes
- De s'exprimer sur la stratégie financière de la Communauté de Communes

Il dresse la situation du contexte économique financier et fiscal et des perspectives macro-économiques pour 2025.

Il analyse le dernier exercice les dépenses et recettes d'investissement et le fonctionnement de la Communauté de Communes et donne des orientations sur des perspectives budgétaires et financières.

Le président de la Communauté de Communes souligne que le D.O.B préfigure les budgets 2025.

Après avoir débattu sur le D.O.B. et notamment sur le programme d'investissements pour 2025 et la fiscalité, le Conseil Communautaire :

- **RECONNAIT** que le Débat d'Orientations Budgétaires a eu lieu sur la base du rapport ci-annexé et qu'il préfigure les Budgets Communautaires 2025

Cette délibération a été votée à 61 pour, 1 contre (M. Jérôme SAUVANT (pouvoir donné à Mme Sandrine ROUX)), 6 abstentions (MM. Alain GARNIER et son pouvoir Michel BECKERT, Yves ATTARD et son pouvoir Franck NOEL-BARON et Gilles RUAT et son pouvoir Serge ROCHER) et 2 n'ont pas pris part au vote (Mme Marie-Andrée PERREY et M. Jean-Pierre BOUET).

#### 2025-02-29 : Kits économiseurs d'eau-Groupement de commande

Rapporteur : M. Gérard BEAUD

Vu le CGCT (Code général des Collectivités Territoriales),  
Vu le Plan de résilience,  
Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'eau l'Agence Loire Bretagne,

Après une 1<sup>ère</sup> phase en 2023, le Président a proposé à l'ensemble des communes de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier d'acquérir pour le compte des communes des économiseurs d'eau permettant d'économiser 30 à 50% d'eau.

## AR Prefecture

043-200073993-20250414-202503\_01.DF  
Reçu le 18/04/2025

Le Président propose de mettre en œuvre un groupement de commande avec les 19 communes intéressées : Chanteuges, Chantay, Châtel, Chazelles, Lavoute-Chilhac, Pébrac, Saint-Arcons-d'Allier, Saint-Bérain, Saint-Julien-des-Chazes, Saint-Privat-du-Dragon, Tailhac, Thoras, Prades, Ocuteuges, Josat, Domeyrat, Saint-Cirgues, Chilhac, Arlet.

Dans le cadre du plan de résilience, il a proposé de faire une demande de subvention à l'agence de l'eau et présente le plan de financement comme suit :

| DEPENSES                           |                | RECETTES              |                |
|------------------------------------|----------------|-----------------------|----------------|
| Kits économiseurs d'eau :<br>2 025 | 10 990.69€ HT  | Agence de l'eau (80%) | 8 792.55€      |
|                                    |                | Autofinancement       | 2 198.14€      |
| TOTAL HT                           | 10 990.69€     | TOTAL HT              | 10 990.69€     |
| TOTAL TTC                          | 13 295.63€ TTC | TOTAL TTC             | 13 295.63€ TTC |

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- De donner un avis favorable au groupement de commande
- De mandater la communauté de communes pour commander les kits
- De valider le plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le Président à faire toutes les démarches administratives pour mener à bien ce dossier

Cette délibération a été votée à 62 pour, 5 abstentions (Mme Martine PAYS, MM. Alain TAVENARD-DEPHIX, Claude GINHAC, Gérard BELIN et son pouvoir Jean-Luc BRINGER) et 3 n'ont pas pris part au vote (Mme Karine CROS et son pouvoir Jean-Marc CUBIZOLLES et M. Jean-Pierre BOUET)

Compte-rendu de la décision prise par le Président :

### Décision n°04-2025 du 20 janvier 2025 : Commission Santé-Social et Solidarités Territoriales

Il a été décidé de signer une convention de prestation dans le cadre d'un partenariat entre la CCRHA et la SEML en charge de la gestion de la Maison d'Accueil de Saint-Odilon. Le Chantier d'insertion pourra ainsi proposer aux personnes en parcours en plus d'un accompagnement individualisé de s'inscrire dans une démarche concrète de découverte des métiers de services à la personne.

De son côté le SEML bénéficiera de la présence des équipes en parcours en complément des salariées permanentes. La convention est signée pour 3 ans.

Le Conseil Communautaire :

- **PREND ACTE** du compte-rendu de la décision prise par le Président de la Communauté de communes au titre de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

### LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION

La séance est levée à 22h40.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le Procès-Verbal tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |  |
|------------------------------|----|--|
| Nombre de votants            | 73 |  |
| Nombre de suffrages exprimés | 71 |  |
| POUR                         | 70 |  |
| CONTRE                       | 1  | Mme Chantal FARIGOULE                    |
| ABSTENTION                   | 2  | Mme Sandrine ROUX et M. Christian NICOUX |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |  |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président, La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL - BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Vote des taux pour la fiscalité 2025**

Vu l'arrêté préfectoral N°DIPPAL/B3/2016/256 en date du 27 décembre 2016, portant statuts de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier, conformément à l'article L.5211-51 du CGCT  
Vu l'état fiscal n°1259 FPU transmis par les services de l'Etat le 15 mars 2025,  
Vu le DOB 2025 présenté au conseil communautaire du 13 mars 2025  
Vu la commission des finances en date du 31 mars 2025,  
Vu la décision du bureau en date du 31 mars 2025,

Le Président rappelle aux membres du conseil que la Communauté de Communes a opté en 2017 pour le régime de droit commun avec un lissage de taux des impôts ménage (TF, FFNB) et entreprise (CFE) sur une période de 12 ans.

Aujourd'hui, il convient de voter le taux de la Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences secondaires, la Taxe foncière (TF), la Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) et la cotisation foncière des Entreprises (CFE).

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires 2025 présenté lors du conseil communautaire du 13 mars 2025, il n'a pas été envisagé de procéder à une augmentation des taux de fiscalité locale pour 2025.

Aussi, le Président propose les taux 2025 suivants :

- Taxe foncière (TF) : 2.62%
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 16.16 %
- Taxe d'Habitation (TH) : 10.30 %
- cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 26.50 %

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_02-DE  
Reçu le 16/04/2025**Après en avoir débattu et sur proposition du Président, le Conseil communautaire :**: **ADOpte** pour l'année 2025 les taux suivants :

- Taxe Foncière (TF) : 2,62%
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 16.16 %
- Taxe d'Habitation (TH) : 10.30%
- Cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 26.50 %

| VOTE                         |    |                      |
|------------------------------|----|----------------------|
| Nombre de votants            | 73 |                      |
| Nombre de suffrages exprimés | 72 |                      |
| POUR                         | 72 |                      |
| CONTRE                       | 0  |                      |
| ABSTENTION                   | 1  | M. Jean-Pierre BOUET |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |                      |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

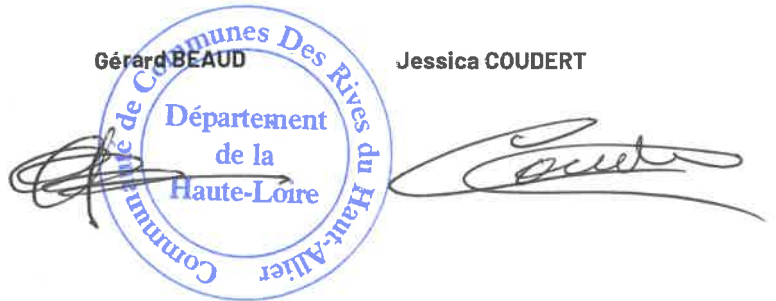
À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
14 avril 2025

Nombre de Membres :  
En exercice : 85

Présents :  
58 présents et 15 pouvoirs

Qui ont pris part à la  
délibération :  
56 présents et 15 pouvoirs

Date de la Convocation :  
1<sup>er</sup> avril 2025

#### Présents :

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

#### Pouvoirs :

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

#### Absents/Excusés :

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT

Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

### Objet : Présentation, débat et vote du Budget Principal 2025

| SECTION D'INVESTISSEMENT                        |                       |
|---|-----------------------|
| DEPENSES / CHAPITRES                            | BP 2025               |
| 040 Opération ordre de transfert entre sections | 113 541,30 €          |
| 041 Opération patrimoniale                      | 80 000,00 €           |
| 16 Emprunts et dettes                           | 315 000,00 €          |
| 20 Immobilisations incorporelles                | 386 845,00 €          |
| 204 Subventions d'équipements versées           | 546 361,00 €          |
| 21 Immobilisations corporelles                  | 838 000,00 €          |
| 23 Immobilisations en cours                     | 3 486 071,17 €        |
| 27 Autres immobilisations financières           | 625 292,00 €          |
| <b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>            | <b>6 391 110,47 €</b> |
| RECETTES / CHAPITRES                            |                       |
| 002 Excédent antérieur reporté                  | 1 377 974,77 €        |
| 040 Opération ordre de transfert entre sections | 740 000,00 €          |
| 041 Opérations patrimoniales                    | 80 000,00 €           |
| 10 Dotations, fonds divers                      | 400 000,00 €          |
| 13 Subventions d'investissement                 | 3 768 861,24 €        |
| 27 Autres immos financières                     | 24 274,46 €           |
| <b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>          | <b>6 391 110,47 €</b> |

## AR Prefecture

043-20007393-20250414-2025\_03\_03-DE  
Reçu le 18/04/2025

| - DÉPENSES / CHAPITRES  |  | BP 2025                |
|---|--|------------------------|
| 011 Charges à caractère général                                     |  | 6 560 701,78 €         |
| 012 Charges de personnel  |  | 3 184 000,00 €         |
| 014 Atténuations de produits  |  | 2 847 981,00 €         |
| 042 Opérations d'ordre  |  | 740 000,00 €           |
| 65 Autres charges de gestion  |  | 1 893 703,82 €         |
| 66 Charges financières  |  | 114 302,85 €           |
| 67 Charges exceptionnelles  |  | 3 000,00 €             |
| 68 Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles |  | 1 284,80 €             |
| <b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>                                |  | <b>15 344 974,25 €</b> |
| RECETTES / CHAPITRES  |  |                        |
| 002 Résultat de fonctionnement reporté                              |  | 3 822 854,27 €         |
| 013 Atténuation de charges  |  | 594 000,00 €           |
| 042 Opération ordre de transfert entre sections                     |  | 113 541,30 €           |
| 70 / Produits des services  |  | 637 800,00 €           |
| 73 / Impôts et taxes  |  | 3 070 757,00 €         |
| 731 / Fiscalité locale  |  | 3 339 545,00 €         |
| 74 / Dotations, subventions et participations                       |  | 3 278 127,00 €         |
| 75 / Autres produits de gestion courantes                           |  | 378 700,00 €           |
| 76/ Produits financiers   |  | 10,00 €                |
| 78/ Reprises sur amortissements et provisions                       |  | 109 639,68 €           |
| <b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>                                |  | <b>15 344 974,25 €</b> |

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 64 |   |
| POUR                         | 64 |   |
| CONTRE                       | 0  |   |
| ABSTENTION                   | 7  | Mme Karine CROS<br>MM. Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL,<br>Jean-Pierre BOUET, Alain Garnier et son pouvoir Mme Agnès<br>JEAN et Jean-Marc CUBIZOLLES |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 2  | Mme Patricia BARLIER<br>M. Bernard CUBIZOLLES   |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUB

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**57 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle MALFANT**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Phillippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL - BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Présentation, débat et vote du Budget Annexe 2025 : ZA Chambaret à Langeac**

| INVESTISSEMENT                                     | BP 2025             |                     |
|--|---------------------|---------------------|
|  | DEPENSES            | RECETTES            |
| 001 Solde d'exécution de la section                | 47 202,26 €         |                     |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 320 978,90 €        |                     |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>368 181,16 €</b> |                     |
| 16 Emprunt et dettes assimilées                    |                     | 47 202,26 €         |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                     | 320 978,90 €        |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                     | <b>368 181,16 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_04-DE  
Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                                     | BP 2025             |                     |
|--|---------------------|---------------------|
|  | DEPENSES            | RECETTES            |
| 011 Charges à caractère général                    | 134 420,58 €        |                     |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 320 978,90 €        |                     |
| 65 Autres charges de gestion courante              | 5,00 €              |                     |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>455 404,48 €</b> |                     |
| 002 Résultat de fonctionnement reporté             |                     | 134 420,58 €        |
| 75 Autres produits de gestion courante             |                     | 5,00 €              |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                     | 320 978,90 €        |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                     | <b>455 404,48 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

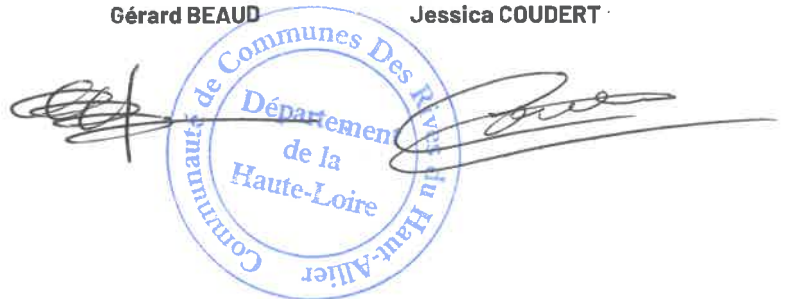
| VOTE                         |    |                     |
|------------------------------|----|---------------------|
| Nombre de votants            | 73 |                     |
| Nombre de suffrages exprimés | 71 |                     |
| POUR                         | 71 |                     |
| CONTRE                       | 0  |                     |
| ABSTENTION                   | 1  | Mme Karine CROS     |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 1  | Mme Annie BOULARAND |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

**Gérard BEAUD****Jessica COUDERT**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

**Pouvoirs :**

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

**Absents/Excusés :**

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

**Secrétaire de séance :** Mme Jessica COUDERT

**Assistaient à la séance les techniciens suivants :** Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

**Objet : Présentation, débat et vote du Budget Annexe 2025 : ZI des rives du Haut-Allier à Mazeyrat-d'Allier / Saint-Georges-d'Aurac**

| INVESTISSEMENT                                     | BP 2025               |                       |
|--|-----------------------|-----------------------|
|  | DEPENSES              | RECETTES              |
| 1641 Emprunt                                       | 67 028,53 €           |                       |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 945 959,25 €          |                       |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>1 012 987,78 €</b> |                       |
| 001 Solde d'exécution de la section                |                       | 1 547 375,34 €        |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                       | 154 211,86 €          |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                       | <b>1 701 587,20 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_05-DE  
Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                                     | BP 2025             |                     |
|--|---------------------|---------------------|
|  | DEPENSES            | RECETTES            |
| 011 Charges à caractère général                    | 775 150,00 €        |                     |
| 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section | 16 597,39 €         |                     |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 154 211,86 €        |                     |
| 65 Autres charges de gestion courante              |                     |                     |
| 66 Charges financières                             | 16 597,39 €         |                     |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>962 556,64 €</b> |                     |
|  |                     |                     |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                     | 945 959,25 €        |
| 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section |                     | 16 597,39 €         |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                     | <b>962 556,64 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |                   |
|------------------------------|----|-------------------|
| Nombre de votants            | 73 |                   |
| Nombre de suffrages exprimés | 72 |                   |
| POUR                         | 72 |                   |
| CONTRE                       | 0  |                   |
| ABSTENTION                   | 1  | Mme Lydie BERTONI |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |                   |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

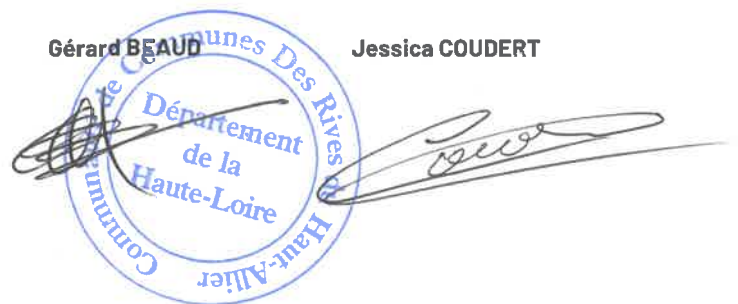
À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLET, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

## **Objet : Présentation, débat et vote du budget annexe 2025 : Multiple Rural à Villeneuve d'Allier**

| INVESTISSEMENT                                     | BP 2025            |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | DEPENSES           | RECETTES           |
| 001 Solde d'exécution de la section reporté        | 13 136,07 €        |                    |
| 1641 Emprunt et dettes assimilées                  | 7 834,62 €         |                    |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 1 789,80 €         |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>22 760,49 €</b> |                    |
| 021 Virement de la section de fonctionnement       |                    | 15 565,21 €        |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                    | 7 195,28 €         |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                    | <b>22 760,49 €</b> |

**AR Prefecture**

043-200073393-20250414-2025\_03\_06-DE  
 Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                                     | BP 2025            |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | DEPENSES           | RECETTES           |
| 002 Résultat de fonctionnement reporté             | 35 196,76 €        |                    |
| 011 Charges à caractère général                    | 3 225,00 €         |                    |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 7 195,28 €         |                    |
| 65 Autres charges de gestion courante              | 5,00 €             |                    |
| 66 Charges financières                             | 1 332,12 €         |                    |
| 68 Dotations et participations                     | 645,03 €           |                    |
| 023 Virement à la section d'investissement         | 15 565,21 €        |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>63 164,40 €</b> |                    |
|  |                    |                    |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                    | 1 789,80 €         |
| 74 Dotations et participations                     |                    | 61 372,60 €        |
| 75 Autres produits de gestion courante             |                    | 2,00 €             |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                    | <b>63 164,40 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |  |
|------------------------------|----|--|
| Nombre de votants            | 73 |  |
| Nombre de suffrages exprimés | 62 |  |
| POUR                         | 57 |  |
| CONTRE                       | 5  | Mmes Lydie BERTONI et Pascale NOËL<br>MM. Denis GAILLARD, Jean-Marc CUBIZOLLES et Alain BESSON   |
| ABSTENTIONS                  | 11 | Mmes Magalie MISSONNIER, Catherine GOUPILLE et Karine CROS<br>MM. Joël HAUSNER, Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Christophe BRUGEROLLE, Jean-Pierre BOUET, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER et son pouvoir Agnès JEAN |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |  |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
 Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,



**Gérard BEAUD**

**Jessica COUDERT**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous  
la Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
14 avril 2025

Nombre de Membres :  
En exercice : 85

Présents :  
58 présents et 15 pouvoirs

Qui ont pris part à la  
délibération :  
58 présents et 15 pouvoirs

Date de la Convocation :  
1<sup>er</sup> avril 2025

**Présents :**

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

**Pouvoirs :**

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

**Absents/Excusés :**

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

**Secrétaire de séance :** Mme Jessica COUDERT

**Assistaient à la séance les techniciens suivants :** Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

**Objet : Présentation, débat et vote du budget annexe 2025 : Boulangerie à Ally**

| INVESTISSEMENT                                     | BP 2025           |                   |
|--|-------------------|-------------------|
|  | DEPENSES          | RECETTES          |
| 1641 Emprunt et dettes assimilées                  | 8 961,85 €        |                   |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 689,53 €          |                   |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>9 651,38 €</b> |                   |
| 002 Excédent antérieur reporté                     |                   | 1 152,21 €        |
| 021 Virement de la section de fonctionnement       |                   | 2 863,76 €        |
| 040 Opérations d'ordre                             |                   | 5 635,41 €        |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                   | <b>9 651,38 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_07-DE  
Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                                     | BP 2025            |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | DEPENSES           | RECETTES           |
| 002 Résultat de fonctionnement reporté             | 14 258,00 €        |                    |
| 011 Charges à caractère général                    | 1 230,00 €         |                    |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 5 635,41 €         |                    |
| 65 Autres charges de gestion courante              | 5,00 €             |                    |
| 66 Charges financières                             | 1 049,12 €         |                    |
| 023 Virement à la section d'investissement         | 2 863,76 €         |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>25 041,29 €</b> |                    |
|  |                    |                    |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                    | 689,53 €           |
| 74 Dotations et participations                     |                    | 24 346,76 €        |
| 75 Autres produits de gestion courante             |                    | 5,00 €             |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                    | <b>25 041,29 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 62 |   |
| POUR                         | 56 |   |
| CONTRE                       | 6  | Mmes Lydie BERTONI et Pascale NOËL<br>MM. Hervé ROMAGON, Denis GAILLARD, Jean-Marc CUBIZOLLES et Alain BESSON   |
| ABSTENTIONS                  | 11 | Mmes Magalie MISSONNIER, Catherine GOUPILLE et Karine CROS<br>MM. Joël HAUSNER, Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Pascal CHASSEFEYRE, Christophe BRUGEROLLE, Jean-Pierre BOUET, Alain GARNIER et son pouvoir Mme Agnès JEAN |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |   |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
14 avril 2025

Nombre de Membres :  
En exercice : 85

Présents :  
58 présents et 15 pouvoirs

Qui ont pris part à la  
délibération :  
58 présents et 15 pouvoirs

Date de la Convocation :  
1<sup>er</sup> avril 2025

**Présents :**

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

**Pouvoirs :**

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

**Absents/Excusés :**

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

**Secrétaire de séance :** Mme Jessica COUDERT

**Assistaient à la séance les techniciens suivants :** Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

**Objet : Présentation, débat et vote du budget annexe 2025 : MARPA à Lavoute-Chilhac**

| INVESTISSEMENT                               | BP 2025            |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | DEPENSES           | RECETTES           |
| 001 Solde d'exécution de la section reporté  | 5 917,89 €         |                    |
| 21 Immobilisations corporelles               | 5 000,00 €         |                    |
| 23 Immobilisations en cours                  | 5 000,00 €         |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                    | <b>15 917,89 €</b> |                    |
| 021 Virement de la section de fonctionnement |                    | 15 917,89 €        |
| <b>Total des Recettes</b>                    |                    | <b>15 917,89 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_08-DE  
Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                             | BP 2024            |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | DEPENSES           | RECETTES           |
| 002 Résultat de fonctionnement reporté     | 33 958,45 €        |                    |
| 011 Charges à caractère général            | 10 410,00 €        |                    |
| 65 Autres charges de gestion courante      | 2,00 €             |                    |
| 023 Virement à la section d'investissement | 15 917,89 €        |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                  | <b>60 288,34 €</b> |                    |
| 74 Dotations et participations             |                    | 24 286,34 €        |
| 75 Autres produits de gestion courante     |                    | 36 002,00 €        |
| <b>Total des Recettes</b>                  |                    | <b>60 288,34 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |  |
|------------------------------|----|--|
| Nombre de votants            | 73 |  |
| Nombre de suffrages exprimés | 65 |  |
| POUR                         | 65 |  |
| CONTRE                       | 0  |  |
| ABSTENTIONS                  | 8  | MM. Joël HAUSNER, Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Philippe MONPLOT, Thierry ASTRUC, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER et son pouvoir Mme Agnès JEAN |
| PAS PRIS PART AU VOTÉ        | 0  |  |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

**Gérard BEAUD****Jessica COUDERT**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
14 avril 2025

Nombre de Membres :  
En exercice : 85

Présents :  
58 présents et 15 pouvoirs

Qui ont pris part à la  
délibération :  
58 présents et 15 pouvoirs

Date de la Convocation :  
1<sup>er</sup> avril 2025

**Présents :**

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

**Pouvoirs :**

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

**Absents/Excusés :**

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

**Secrétaire de séance :** Mme Jessica COUDERT

**Assistaient à la séance les techniciens suivants :** Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

**Objet : Présentation, débat et vote du Budget Annexe 2025 : ZAE Lachamp à Saugues**

| INVESTISSEMENT                                     | BP 2025             |                     |
|--|---------------------|---------------------|
|  | DEPENSES            | RECETTES            |
| 001 Solde d'exécution de la section                | 171 153,03 €        |                     |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 68 292,37 €         |                     |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>239 445,40 €</b> |                     |
| 16 Emprunt et dettes assimilées                    |                     | 68 292,37 €         |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                     | 171 153,03 €        |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                     | <b>239 445,40 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_09-DE  
Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                                     | BP 2025             |                     |
|--|---------------------|---------------------|
|  | DEPENSES            | RECETTES            |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 171 153,03 €        |                     |
| 65 Autres charges de gestion courante              | 5,00 €              |                     |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>171 158,03 €</b> |                     |
| 002 Résultat de fonctionnement reporté             |                     | 102 865,66 €        |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                     | 68 292,37 €         |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                     | <b>171 158,03 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 68 |   |
| POUR                         | 68 |   |
| CONTRE                       | 0  |   |
| ABSTENTION                   | 5  | MM. Joël HAUSNER, Philippe MONTPLOT, Hervé ROMAGON et Alain GARNIER et son pouvoir Mme Agnès JEAN |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |   |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Venteuges, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

**Gérard BEAUD****Jessica COUDERT**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
14 avril 2025

Nombre de Membres :  
En exercice : 85

Présents :  
58 présents et 15 pouvoirs

Qui ont pris part à la  
délibération :  
57 présents et 15 pouvoirs

Date de la Convocation :  
1<sup>er</sup> avril 2025

#### Présents :

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

#### Pouvoirs :

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

#### Absents/Excusés :

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT

Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

### **Objet : Présentation, débat et vote du Budget Annexe 2025 : Ordures Ménagères**

| SECTION D'INVESTISSEMENT                        |                     |
|---|---------------------|
| DEPENSES / CHAPITRÈS                            | BP 2025             |
| 040 Opération ordre de transfert entre sections | 17 319,67 €         |
| 16 Emprunts et dettes                           | 20 000,00 €         |
| 21 Immobilisations corporelles                  | 377 185,55 €        |
| 23 Immobilisations en cours                     | 9 000,00 €          |
| <b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>            | <b>423 505,22 €</b> |
| RECETTES / CHAPITRES                            |                     |
| 002 Excédent antérieur reporté                  | 149 490,13 €        |
| 040 Opération ordre de transfert entre sections | 92 478,01 €         |
| 10 Dotations, fonds divers                      | 57 000,00 €         |
| 13 Subventions d'investissement                 | 124 537,08 €        |
| <b>TOTAL RRECETTES D'INVESTISSEMENT</b>         | <b>423 505,22 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_10-DE  
Reçu le 18/04/2025

| SECTION DE FONCTIONNEMENT                          |                       |
|--|-----------------------|
| DEPENSES / CHAPITRES                               | BP 2025               |
| 002 Résultat d'exploitation reporté                | 177 252,94 €          |
| 011 Charges à caractère général                    | 2 522 710,00 €        |
| 012 Charges de personnel                           | 196 540,00 €          |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 92 478,01 €           |
| 65 Autres charges de gestion                       | 3 605,00 €            |
| 66 Charges financières                             | 10 000,00 €           |
| 67 Charges exceptionnelles                         | 4 000,00 €            |
| <b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>               | <b>3 006 585,95 €</b> |
| RECETTES / CHAPITRES                               |                       |
| 042 Opération ordre de transfert entre sections    | 17 319,67 €           |
| 70 / Produits des services                         | 2 801 258,00 €        |
| 75 / Autres produits de gestion courantes          | 50 250,00 €           |
| 74 Subvention d'exploitation                       | 137 558,28 €          |
| 77 Produits exceptionnels                          | 200,00 €              |
| <b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>               | <b>3 006 585,95 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 64 |   |
| POUR                         | 57 |   |
| CONTRE                       | 7  | Mmes Pascale NOEL et son pouvoir M. Michel BECKER et Karine CROS<br>MM. Jean-Pierre BOUET, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER et son pouvoir Mme Agnès JEAN   |
| ABSTENTION                   | 8  | Mmes Chantal FARIGOULE et Lydie BERTONI,<br>MM. Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL,<br>Christophe BRUGEROLLE et son pouvoir Mme Marie-Andrée PERREY, Denis GAILLARD et Jean-Marc CUBIZOLLES |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 1  | Mme Annie BOULARAND   |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
14 avril 2025

Nombre de Membres :  
En exercice : 85

Présents :  
58 présents et 15 pouvoirs

Qui ont pris part à la  
délibération :  
56 présents et 15 pouvoirs

Date de la Convocation :  
1<sup>er</sup> avril 2025

#### Présents :

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

#### Pouvoirs :

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

#### Absents/Excusés :

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLET, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT

Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

### **Objet : Versement d'une subvention d'exploitation du budget général vers le budget annexe de l'Office de Tourisme des Gorges du Haut-Allier**

Le Président explique qu'afin de permettre l'équilibre de fonctionnement du budget annexe 2025 de l'office de tourisme des Gorges du Haut-Allier, il convient de prévoir une subvention d'exploitation du budget général. Le versement de cette subvention sera imputé tel que suit :

- Budget annexe : recettes au chapitre 74, article 74 d'un montant de 86 662.88 €
- Budget général : dépenses au chapitre 65 article 65736221 d'un montant de 86 662.88 €

En effet l'encaissement de la taxe de séjour 2025 ne permet pas l'équilibre du budget annexe pour l'année. Aussi, à titre exceptionnel, le président propose le versement de cette subvention du budget général.

#### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** le versement d'une subvention d'exploitation d'un montant de 86 662.88 € du budget général vers le budget annexe de l'office de Tourisme des Gorges du Haut-Allier.
- **AUTORISE** le versement de cette subvention exceptionnelle sur l'exercice 2025 selon les écritures mentionnées ci-dessus.

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_18-DE  
Reçu le 18/04/2025**VOTE**

|                              |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 65 |   |
| POUR                         | 64 |   |
| CONTRE                       | 1  | Mme Chantal TRON  |
| ABSTENTIONS                  | 6  | Mme Michèle Malfant<br>MM. Jean-Pierre BOUET, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER et son pouvoir Agnès JEAN |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 2  | MM. Jean-Michel ALLIGNON et Guy LAFOND  |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Versement d'une subvention d'exploitation du budget general vers le budget annexe des ordures ménagères 2025**

Le Président explique qu'afin de permettre l'équilibre de fonctionnement du budget annexe 2025 des ordures ménagères, il convient de prévoir une subvention d'exploitation du budget général. Le versement de cette subvention sera imputé tel que suit :

- Budget annexe : recettes au chapitre 74, article 74 d'un montant de 137 558.28 €
- Budget général : dépenses au chapitre 65 article 65736221 d'un montant de 137 558.28 €

En effet l'encaissement de REOM 2025 ne permet pas l'équilibre du budget annexe pour l'année. Aussi, à titre exceptionnel, le président propose le versement de cette subvention du budget général.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** le versement d'une subvention d'exploitation d'un montant de 137 558.28 € du budget général vers le budget annexe des ordures ménagères.
- **AUTORISE** le versement de cette subvention exceptionnelle sur l'exercice 2025 selon les écritures mentionnées ci-dessus.

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-VOTE\_03\_11-DE  
Reçu le 18/04/2025

|                              |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 69 |   |
| POUR                         | 61 |   |
| CONTRE                       | 8  | Mmes Pascale NOËL et son pouvoir M. Michel BECKERT et Karine CROS<br>MM. Jean-Pierre BOUET, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER et son pouvoir<br>Mme Agnès JEAN et Jean-Marc CUBIZOLLES |
| ABSTENTION                   | 4  | Mmes Chantal Farigoule et Lydie BERTONI<br>M. Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL  |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |   |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

**Gérard BEAUD**



**Jessica COUDERT**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
14 avril 2025

Nombre de Membres :  
En exercice : 85

Présents :  
58 présents et 15 pouvoirs

Qui ont pris part à la  
délibération :  
57 présents et 14 pouvoirs

Date de la Convocation :  
1<sup>er</sup> avril 2025

**Présents :**

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

**Pouvoirs :**

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

**Absents/Excusés :**

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLET, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

**Secrétaire de séance :** Mme Jessica COUDERT

**Assistaient à la séance les techniciens suivants :** Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

**Objet : Présentation, débat et vote du budget annexe 2025 : Auberge de Chanteuges**

| INVESTISSEMENT                                     | BP 2025            |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | DEPENSES           | RECETTES           |
| 001 Solde d'exécution de la section                | 42 597,57 €        |                    |
| 1641 Emprunt et dettes assimilées                  | 14 986,48 €        |                    |
| 21 Immobilisations corporelles                     | 5 622,00 €         |                    |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 10 611,28 €        |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>73 817,33 €</b> |                    |
| 021 Virement de la section de fonctionnement       |                    | 35 530,20 €        |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                    | 33 115,13 €        |
| 27 Autres immobilisations financières              |                    | 5 172,00 €         |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                    | <b>73 817,33 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_12-DE  
Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                                     | BP 2025             |                     |
|--|---------------------|---------------------|
|  | DEPENSES            | RECETTES            |
| 002 Résultat de fonctionnement reporté             | 181 582,18 €        |                     |
| 011 Charges à caractère général                    | 4 275,00 €          |                     |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 33 115,13 €         |                     |
| 65 Autres charges de gestion courante              | 2,00 €              |                     |
| 66 Charges financières                             | 4 012,09 €          |                     |
| 023 Virement à la section d'investissement         | 35 530,20 €         |                     |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>258 516,60 €</b> |                     |
|  |                     |                     |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                     | 10 611,28 €         |
| 74 Dotations et participations                     |                     | 235 903,32 €        |
| 75 Autres produits de gestion courante             |                     | 12 002,00 €         |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                     | <b>258 516,60 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 58 |   |
| POUR                         | 54 |   |
| CONTRE                       | 4  | MM. Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Jean-Marc CUBIZOLLES et Alain BESSON  |
| ABSTENTION                   | 13 | Mmes Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Patricia BARLIER, Magalie MISSONNIER, Karine CROS et Marie-Claude COUFORT<br>MM. Didier HANSMETZGER, Thierry ASTRUC, Christian NICOUX, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER et son pouvoir Mme Agnès JEAN, Denis GAILLARD |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 2  | Mme Gisèle RASPAIL (La Besseyre-Saint-Mary)<br>M. Michel BRUN (pouvoir donné à M. Michel AUBAZAC)   |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Phillipe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Présentation, débat et vote du budget annexe 2025 : Pépinière Photovoltaïque ZA Chambaret à Chanteuges**

| INVESTISSEMENT                                     | BP 2025           |                    |
|--|-------------------|--------------------|
|  | DEPENSES          | RECETTES           |
| 1641 Emprunt et dettes assimilées                  | 9 357,42 €        |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>9 357,42 €</b> |                    |
| 001 Solde d'exécution de la section reporté        |                   | 11 759,23 €        |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                   | 9 251,00 €         |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                   | <b>21 010,23 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_13-DE  
Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                                     | BP 2024            |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | DEPENSES           | RECETTES           |
| 011 Charges à caractère général                    | 1 900,00 €         |                    |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 9 251,00 €         |                    |
| 65 Autres charges de gestion courante              | 2,00 €             |                    |
| 66 Charges financières                             | 1 598,27 €         |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>12 751,27 €</b> |                    |
|  |                    |                    |
| 002 Résultat d'exploitation reporté                |                    | 29 161,77 €        |
| 70 Vente de produits fabriqués, prestations        |                    | 27 000,00 €        |
| 75 Autres produits de gestion courante             |                    | 2,00 €             |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                    | <b>56 163,77 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 70 |   |
| POUR                         | 70 |   |
| CONTRE                       | 0  |   |
| ABSTENTION                   | 3  | Mme Chantal TRON<br>M. Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |   |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

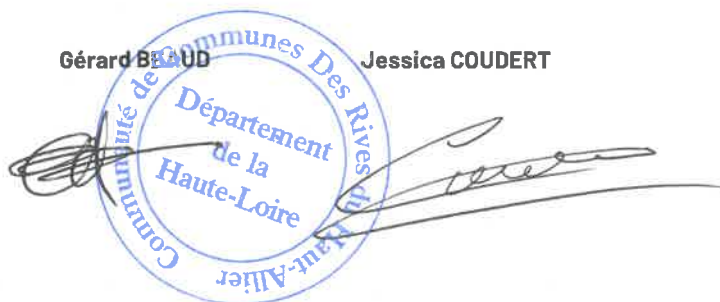
À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BLAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Oui ont pris part à la  
délibération :  
**56 présents et 14 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce),  
Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie  
BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI  
Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine  
GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle  
MALFANT

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal  
CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard  
CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François  
BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian  
DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel  
ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON,  
Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND,  
Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

**Pouvoirs :**

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M.  
Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M.  
Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe  
BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme  
Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M.  
Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard  
CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M.  
Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

**Absents/Excusés :**

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-  
BARON, Serge ROCHER, Alain FOULLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

**Secrétaire de séance :** Mme Jessica COUDERT

**Assistaient à la séance les techniciens suivants :** Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent  
CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

**Objet : Présentation, débat et vote du budget annexe 2025 : SCI Base Camp à Chanteuges**

| INVESTISSEMENT                                     | BP 2025            |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | DEPENSES           | RECETTES           |
| 001 Solde d'exécution de la section reporté        | 8 876,63 €         |                    |
| 1641 Emprunt et dettes assimilées                  | 12 740,76 €        |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>21 617,39 €</b> |                    |
| 10 Dotations fonds divers et réserves              |                    | 5 425,25 €         |
| 021 Virement de la section de fonctionnement       |                    | 9 061,02 €         |
| 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections |                    | 7 131,12 €         |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                    | <b>21 617,39 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_14-DE  
Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                                     | BP 2025            |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | DEPENSES           | RECETTES           |
| 011 Charges à caractère général                    | 1 205,00 €         |                    |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections | 7 131,12 €         |                    |
| 65 Autres charges de gestion courante              | 2,00 €             |                    |
| 023 Virement à la section d'investissement         | 9 061,02 €         |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                          | <b>17 399,14 €</b> |                    |
| 74 Dotations et participations                     |                    | 4 656,38 €         |
| 75 Autres produits de gestion courante             |                    | 12 742,76 €        |
| <b>Total des Recettes</b>                          |                    | <b>17 399,14 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |  |
|------------------------------|----|--|
| Nombre de votants            | 73 |  |
| Nombre de suffrages exprimés | 69 |  |
| POUR                         | 69 |  |
| CONTRE                       | 0  |  |
| ABSTENTION                   | 1  | M. Hervé ROMAGON   |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 3  | MM. Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL et Didier HANSMETZGER |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**53 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLET, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Versement d'une avance remboursable (investissement) et d'une subvention d'exploitation (fonctionnement) du budget général vers le budget annexe de la microcentrale à Chanteuges**

Le Président explique qu'afin de permettre l'équilibre du budget annexe 2025 de la microcentrale à Chanteuges, en investissement et en fonctionnement, il convient de prévoir :

- 1- une avance remboursable du budget général pour la section d'investissement. Le versement de cette avance sera imputé tel que suit :
- Budget annexe : recettes au chapitre 16, article 1687 d'un montant de 625 292 €
  - Budget général : dépenses au chapitre 27, article 27638 d'un montant de 625 292 €

Le remboursement s'effectuera progressivement sur les exercices suivants selon l'échéancier suivant :

- 2026 à 2048 : 26 425 € par an (soit un total de 607 775 € sur la période)
- 2049 : 17 517 €

- 2- une subvention d'exploitation du budget général pour la section de fonctionnement. Le versement de cette subvention sera imputé tel que suit :

- Budget annexe : recettes au chapitre 74, article 74 d'un montant de 81 349.17 €
- Budget général : dépenses au chapitre 65 article 65736221 d'un montant de 81 349.17 €

En effet, l'absence de recettes de fonctionnement sur l'exercice 2025 ne permet pas l'équilibre du budget annexe pour l'année. Aussi, à titre exceptionnel, le président propose le versement de cette subvention du budget général.

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_16-DE  
Reçu le 18/04/2025**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** le versement d'une avance remboursable d'un montant de 625 292 € du budget général vers le budget annexe de la microcentrale de Chanteuges
- **AUTORISE** le versement d'une subvention d'exploitation d'un montant de 81 349.17 € du budget général vers le budget annexe de la microcentrale de Chanteuges.
- **AUTORISE** l'inscription des crédits aux budgets 2025 concernés.

| VOTE                         |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 60 |   |
| POUR                         | 44 |   |
| CONTRE                       | 16 | Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Pascale NOËL et son pouvoir M. Michel BECKERT, Lydie BERTONI et Karine CROS<br>MM. Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Christophe BRUGEROLLE et son pouvoir Mme Marie-Andrée PERREY, Jean-François BLANC, Jean-Pierre BOUET, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER et son pouvoir Mme Agnès JEAN et Jean-Marc CUBIZOLLES |
| ABSTENTIONS                  | 8  | Mmes Chantal FARIGOULE, Catherine GOUPILLE et Marie-Claude COUFORT<br>MM. Didier HANSMETZGER, Jean-Michel ALLIGNON, Jean-Paul FAGHEON, Michel BRUN (pouvoir donné à Michel AUBAZAC) et Robert BESSE   |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 5  | Mmes Martine PAYS et Michèle MALFANT<br>MM. René SOULIER, Philippe MONPLOT et Gaston CHACORNAC  |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
14 avril 2025

Nombre de Membres :  
En exercice : 85

Présents :  
58 présents et 15 pouvoirs

Qui ont pris part à la  
délibération :  
58 présents et 15 pouvoirs

Date de la Convocation :  
1<sup>er</sup> avril 2025

#### Présents :

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

#### Pouvoirs :

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

#### Absents/Excusés :

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT

Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

### Objet : Présentation, débat et vote du budget annexe 2025 : Centrale Hydroélectrique à Chanteuges

| INVESTISSEMENT                              | BP 2025             |                     |
|---|---------------------|---------------------|
|   | DEPENSES            | RECETTES            |
| 1641 Emprunt et dettes assimilées           | 17 074,65 €         |                     |
| 23 Immobilisations en cours                 | 695 763,00 €        |                     |
| <b>Total des Dépenses</b>                   | <b>712 837,65 €</b> |                     |
| 001 Solde d'exécution de la section reporté |                     | 87 545,65 €         |
| 16 Emprunt et dettes assimilées             |                     | 625 292,00 €        |
| <b>Total des Recettes</b>                   |                     | <b>712 837,65 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_15-DE  
Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                         | BP 2025            |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | DEPENSES           | RECETTES           |
| 002 Résultat d'exploitation reporté    | 68 665,42 €        |                    |
| 011 Charges à caractère général        | 6 300,00 €         |                    |
| 66 Charges financières                 | 6 385,75 €         |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>              | <b>81 351,17 €</b> |                    |
| 74 Subvention d'exploitation           |                    | 81 349,17 €        |
| 75 Autres produits de gestion courante |                    | 2,00 €             |
| <b>Total des Recettes</b>              |                    | <b>81 351,17 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |  |
|------------------------------|----|--|
| Nombre de votants            | 73 |  |
| Nombre de suffrages exprimés | 64 |  |
| POUR                         | 48 |  |
| CONTRE                       | 16 | Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Pascale NOËL et son pouvoir M. Michel BECKERT, Lydie BERTONI et Karine CROS<br>MM. Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL, Philippe MONPLOT, Christophe BRUGEROLLE et son pouvoir Marie-Andrée PERREY, Jean-Pierre BOUET, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER et son pouvoir Mme Agnès JEAN et Jean-Marc CUBIZOLLES |
| ABSTENTIONS                  | 9  | Mmes Gisèle RASPAIL (La Besseyre-Saint-Mary), Chantal FARIGOULE, Catherine GOUPILLE et Marie-Claude COUFORT<br>MM. Didier HANSMETZGER, Jean-François BLANC, Jean-Michel ALLIGNON, Jean-Paul FAGHEON et Michel BRUN (pouvoir donné à Michel AUBAZAC)  |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |  |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**56 présents et 14 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle MALFANT**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Présentation, débat et vote du budget annexe 2025 : Office de tourisme**

| INVESTISSEMENT                              | BP 2025            |                    |
|---|--------------------|--------------------|
|   | DEPENSES           | RECETTES           |
| 21 Immobilisations corporelles              | 80 000,00 €        |                    |
| <b>Total des Dépenses</b>                   | <b>80 000,00 €</b> |                    |
| 001 Solde d'exécution de la section reporté |                    | 80 000,00 €        |
| <b>Total des Recettes</b>                   |                    | <b>80 000,00 €</b> |

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_17-DE  
Reçu le 18/04/2025

| FONCTIONNEMENT                      | BP 2025             |                     |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|
|                                     | DEPENSES            | RECETTES            |
| 002 Résultat d'exploitation reporté | 26 162,88 €         |                     |
| 011 Charges à caractère général     | 24 950,00 €         |                     |
| 012 Charges de personnel            | 115 550,00 €        |                     |
| <b>Total des Dépenses</b>           | <b>166 662,88 €</b> |                     |
| 74 Subvention d'exploitation        |                     | 86 662,88 €         |
| 75 Autres produits de gestion       |                     | 80 000,00 €         |
| <b>Total des Recettes</b>           |                     | <b>166 662,88 €</b> |

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **VALIDE** le budget tel que présenté ci-dessus

| VOTE                         |    |  |
|------------------------------|----|--|
| Nombre de votants            | 73 |  |
| Nombre de suffrages exprimés | 64 |  |
| POUR                         | 64 |  |
| CONTRE                       | 0  |  |
| ABSTENTIONS                  | 6  | Mme Chantal TRON<br>MM. Jean-Pierre BOUET, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain Garnier et son pouvoir Mme Agnès JEAN |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 3  | Mme Michèle Malfant<br>M. Bernard CUBIZOLLES et son pouvoir M. Joël PLANTIN  |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Oui ont pris part à la  
délibération :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et investissement au budget principal 2025**

Le Président informe les conseillers communautaires que consécutivement au passage à la nomenclature M57, et comme chaque année, la communauté de communes est amenée à définir une politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement au budget général.

Cela signifie que l'exécutif, peut, sur autorisation du conseil communautaire, procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux charges de personnel.

Cette fongibilité dite asymétrique permet notamment d'ajuster, le cas échéant, la répartition des crédits sans modifier le montant global de chacune des sections. Ces dispositions permettent d'améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle.

L'assemblée est informée des virements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Ainsi, il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section du budget général, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

**Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire :**

- **AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section du budget général 2025, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

**AR Prefecture**

043-200073393-20250414-2025\_03\_19-DE  
Reçu le 18/04/2025

| <b>VOTE</b>                  |    |  |
|------------------------------|----|--|
| Nombre de votants            | 73 |  |
| Nombre de suffrages exprimés | 73 |  |
| POUR                         | 73 |  |
| CONTRE                       | 0  |  |
| ABSTENTION                   | 0  |  |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |  |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

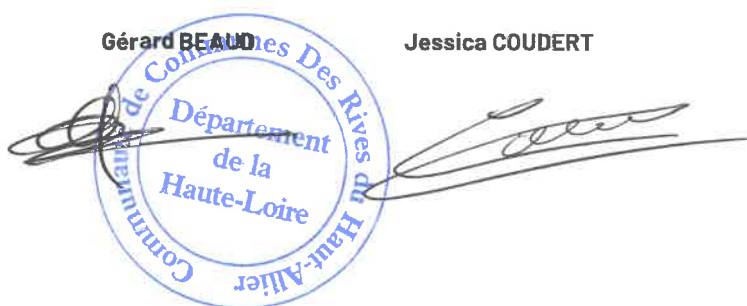
À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

**Gérard BEAUD**

**Jessica COUDERT**



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**57 présents et 14 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOULLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Contrat Territoire Lecture (CTL) des rives du Haut-Allier 2025-2026-2027**

Vu les compétences culturelles exercées par la Communauté de communes des rives du Haut-Allier,  
Vu les propositions de la commission Culture Loisirs Sport du 31 janvier 2025,  
Vu les propositions du Bureau du 5 février 2025,

Le Président rappelle au Conseil communautaire que le développement de la lecture a pour finalité de favoriser la sensibilisation du public à l'écrit et aux médias, permettre le développement personnel de chacun par une pratique régulière, contribuer à une éducation artistique et culturelle.

Les principaux maîtres d'œuvre des politiques de développement de la lecture sont les collectivités territoriales et leurs bibliothèques, ainsi que l'ensemble des acteurs du livre. À leurs côtés, l'Etat via les Directions des Affaires culturelles (DRAC) et les Départements via leurs services dédiés, proposent de renforcer la cohérence des actions conduites, notamment dans le cadre des Contrats Territoire Lecture (CTL). Les acteurs publics se donnent ainsi pour mission de tisser des partenariats durables et efficaces pour lutter contre les inégalités d'accès à la culture, et agir auprès des publics éloignés de la lecture en favorisant la création de synergies sur des zones jugées prioritaires.

À l'issue des trois années d'un premier Contrat Territoire lecture, qui est arrivé à échéance le 31 décembre 2024, et faisant suite à la réunion du Comité de Pilotage du 29 novembre dernier, la réflexion s'est engagée avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Médiathèque départementale de la Haute-Loire pour une reconduction de la mission communautaire de coordination de la lecture publique. Plus particulièrement, il s'agit de la structuration effective d'un réseau de bibliothèques, visant à terme une équité de service pour l'ensemble des habitants, quelle que soit leur commune de résidence.

## AR Prefecture

Ce second Contrat Territoire Lecture, pour les années 2025, 2026, 2027, a ainsi pour objectifs stratégiques :

043-200073393-20250414-2025\_03\_20-DE

Reçu le 18/04/2025 **La structuration du réseau des bibliothèques et médiathèques publiques** du territoire, à la fois par l'informatisation et l'adoption d'outils communs, pour permettre à chaque habitant du territoire d'accéder à un service qualitatif identifié ;

- Le ciblage des **publics prioritaires**, en cohérence avec les objectifs départementaux « Cap 2030 », en s'attachant à la diversité des propositions culturelles et à la mixité des publics conviés ;
- Un accent particulier mis sur **l'accompagnement au numérique**, tant pour les personnels salariés et bénévoles que pour la population, les scolaires et les seniors ;
- La coopération du réseau lecture avec les autres acteurs du territoire pour **l'élaboration d'un Projet Culturel de Territoire**.

Les actions inscrites - avec un soutien de l'État dans le cadre des Contrats Territoire Lecture couvrant 50 % des dépenses (coûts salariaux, actions d'animation et de formation) sur la base d'un engagement prévisionnel de 85 000 euros sur la durée du contrat - ont pour but principal de prolonger le poste de coordinatrice lecture, de lui adjoindre un conseiller numérique attaché aux lieux de lecture, de concrétiser la mise en réseau technique des bibliothèques publiques, afin de réaliser un maillage favorisant la dynamique culturelle, sociale et numérique, répondant aux deux défis majeurs du Projet de territoire de la Communauté de communes :

- garantir l'unification par un haut niveau de services publics
- maintenir l'équilibre générationnel et l'attractivité territoriale.

Tout comme le CTL précédent, ce nouveau contrat prévoit qu'un Comité de pilotage veille au respect des orientations fixées et décide des projets à soutenir, ainsi que des éventuelles réorganisations du contrat et de l'évaluation de son exécution. Ce COPIL est composé :

- De deux représentants de l'État - Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (la conseillère ou le conseiller du service livre et lecture de référence pour la collectivité ; la conseillère ou le conseiller du service action culturelle territoriale de référence pour la collectivité) ;
- Du Président de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier ou de son représentant ;
- De deux représentants du Département : la Vice-Présidente en charge de l'Attractivité territoriale et la Directrice de la Médiathèque départementale de la Haute-Loire ou son représentant ;
- De représentants des médiathèques, bibliothèques et points lecture du territoire du réseau de lecture publique de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier ;
- D'élus communaux et inter-communaux ;
- De l'agent coordinateur du réseau de lecture publique de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier et de l'agent responsable du service Culture de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier.

La candidature du Président et d'un Vice-Président est proposée pour siéger au Comité de pilotage du CTL de la Communauté de communes des rives du Haut-Allier.

### Après en avoir débattu et sur proposition du Président, le Conseil :

- **VALIDE** le projet de Contrat Territoire Lecture 2025-2026-2027 des rives du Haut-Allier
- **DESIGNE** le Président et un Vice-Président pour siéger en tant que représentant(s) élu(s) au Comité de pilotage du CTL
- **AUTORISE** le Président à signer ledit contrat et tous documents relatifs à sa mise en œuvre
- **AUTORISE** le Président à régler les dépenses et percevoir les recettes, et à solliciter les financements des actions inscrites annuellement au CTL 2025-2026-2027.

| VOTE                         |    |  |
|------------------------------|----|--|
| Nombre de votants            | 73 |  |
| Nombre de suffrages exprimés | 71 |  |
| POUR                         | 71 |  |
| CONTRE                       | 0  |  |
| ABSTENTION                   | 0  |  |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 2  | M. Bernard CUBIZOLLES et son pouvoir M. Joël PLANTIN |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits

Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président, **Gérard BEAUD** Le secrétaire de séance, **Jessica COUDERT**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**57 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI, Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Informatisation du réseau des bibliothèques : Demande de Dotation Globale de Décentralisation (DGD DRAC/État)**

Vu les compétences culturelles exercées par la Communauté de communes des rives du Haut-Allier,  
Vu les propositions de la commission Culture Loisirs Sport du 31 janvier 2025,  
Vu les propositions du Bureau du 31 mars 2025,

Le Contrat Territoire lecture signé pour les années 25-26-27 est centré autour de la structuration du réseau de bibliothèques publiques, visant à terme une équité de service pour l'ensemble des habitants, quelle que soit leur commune de résidence. Cette structuration comporte notamment la professionnalisation des procédures d'inventaire et de circulation des documents, et une mise en réseau technique des établissements, actions sous-tendues par une informatisation des bases de données à travers un logiciel professionnel, et l'acquisition des matériels afférents.

Lors d'une première phase d'informatisation de 5 établissements structurants, l'acquisition de matériels spécifiques (lecteurs de code-barres et étiquettes d'inventaire des livres) et du logiciel de gestion des données (Orphée.nx) représente un coût de 14 446 euros HT, dont 80 % peuvent être pris en charge par la DRAC (50%) dans le cadre de sa Dotation Générale de Décentralisation et le Département (30%) dans le cadre de son Schéma Départemental de la Lecture publique. Resterait en investissement propre la somme de 2 889 euros HT pour la Communauté de communes. Lors des phases suivantes, ces coûts baisseront car se limitant à l'achat des licences pour les établissements qui souhaiteront intégrer le réseau et à une formation complémentaire. En complément, et de façon régulière, la Communauté de communes porterait chaque année la charge de la maintenance de ce réseau informatisé, à hauteur de 1 095 euros HT.

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**55 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant

MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC

**Pouvoirs :**

M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE

**Absents/Excusés :**

Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOULLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD

**Secrétaire de séance :** Mme Jessica COUDERT

**Assistaient à la séance les techniciens suivants :** Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON

**Objet : Marché de location de bennes, transport et traitement des déchets issus de la déchetterie de Saugues 2024-2027, signature d'un avenant n°1 avec la société S.R.V.V. pour le lot 9 : traitement du verre du Pays de Saugues**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la compétence collecte, transport et traitement des déchets,  
Vu la délibération 2024-05-20 relative à l'attribution du marché de prestation de services pour le transport et la location de bennes pour la déchetterie de Saugues pour 2024-2027,  
Vu la CAO du 14 avril 2025 à 18h,

La Communauté de communes détient la compétence collecte et traitement des déchets et a attribué le lot 9 traitement du verre à la société S.R.V.V. pour la période 2024-2027 pour un montant de 50 € par tonne.  
Le service de collecte en régie achemine le verre à la plateforme de la société SRVV à Polignac.  
La collectivité a signé un contrat de reprise du verre du Pays de Saugues avec Verallia France pour 2024-2029 Ce repreneur reverse une recette d'un montant de 5 600 € pour l'année 2024 soit 35 euros la tonne de retribution.  
Le Pays de Saugues génère environ 160 tonnes de verre par an.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le verre du Pays de Saugues est acheminé sur le site de Saint-Romain-Le-Puy à la suite de la fermeture du site d'Andrézieux-Bouthéon, ce qui engendre une plus-value de 10 €/ T pour la société S.R.V.V..  
Verallia participera aux surcoûts engendrés à hauteur de 4 euros par tonne soit une nouvelle rétribution de 39 euros par tonne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;

Il conviendrait de signer un avenant n°1 avec la société S.R.V.V. pour le lot 9 : traitement du verre du Pays de Saugues de + 10 €/T portant ainsi le marché à 60 €/T H.T. avec effet au 1.01.2025.

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_22-DE  
Reçu le 18/04/2025**Après en avoir délibéré et sur proposition du Président, le Conseil :**

- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant au marché de prestation de services avec la société SRVV pour le traitement du verre pour un montant de 60 € par tonne H.T prenant effet de manière rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

| VOTE                         |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 58 |   |
| POUR                         | 56 |   |
| CONTRE                       | 2  | M. Nicolas VIGIER et son pouvoir Mme Nathalie BOUDOUL   |
| ABSTENTIONS                  | 12 | Mmes Chantal TRON, Lydie BERTONI, Karine CROS, Sylvie MICHEL et Marie-Claude COUFORT<br>MM. Christophe BRUGEROLLE et son pouvoir Mme Marie-Andrée PERREY, Jean-Pierre BOUET, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER et son pouvoir Mme Agnès JEAN et Robert BESSE |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 3  | Mme Patricia BARLIER<br>MM. Maurice LAC et Jean-Marc CUBIZOLLES   |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits

Et ont signé les membres présents,

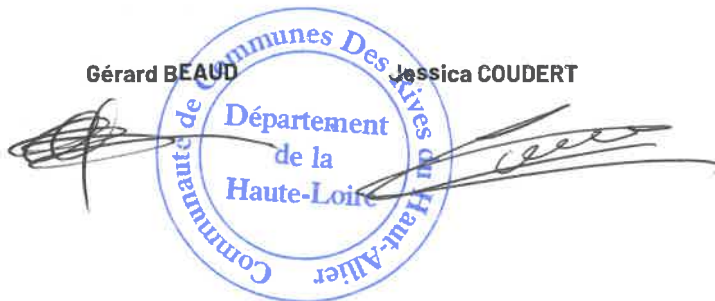
À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT



L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Oui ont pris part à la  
délibération :  
**57 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Subvention pour l'organisation de Ferme en Ferme**

Vu la compétence développement économique,  
Vu l'approbation du bureau du 31 mars 2025,

Le Comité de Développement Agricole de l'Yssingelais organise la manifestation « De Ferme en Ferme Haute-Loire » samedi 26 et dimanche 27 avril 2025. Lors de cet événement d'ampleur nationale, les fermes ouvrent leurs portes au grand public pour faire découvrir leurs savoir-faire, leurs activités et leurs pratiques agricoles durables.

Pour l'édition 2025, en Haute-Loire, 35 fermes se préparent pour accueillir le public dans les meilleures conditions. Plus précisément, sur le territoire de notre Communauté de communes 7 fermes participent à l'opération.

Par courrier du 18 février 2025, le Comité de Développement Agricole de l'Yssingelais a sollicité une participation financière de 500 €.

**Après en avoir débattu et sur proposition du Président, le Conseil Communautaire :**

- **APPROUVE** l'attribution de cette subvention de 500€
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire toutes les démarches nécessaires relatives à ce projet.

**AR Prefecture**043-200073393-20250414-2025\_03\_23-DE  
Reçu le 18/04/2025**VOTE**

|                              |    |   |
|------------------------------|----|---|
| Nombre de votants            | 73 |   |
| Nombre de suffrages exprimés | 69 |   |
| POUR                         | 69 |   |
| CONTRE                       | 0  |   |
| ABSTENTIONS                  | 3  | M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Agnès JEAN et M. Guy LAFOND |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 1  | Mme Michèle MALFANT   |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,



**Jessica COUDERT**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier s'est réuni à Langeac sous la  
Présidence de Monsieur Gérard BEAUD pour la tenue d'une session ordinaire.



Département  
de la HAUTE-LOIRE  
Arrondissement de  
BRIOUDE

Date du conseil :  
**14 avril 2025**

Nombre de Membres :  
**En exercice : 85**

Présents :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Qui ont pris part à la  
délibération :  
**58 présents et 15 pouvoirs**

Date de la Convocation :  
**1<sup>er</sup> avril 2025**

**Présents :**

**Mmes Chantal TRON, Sandrine ROUX, Marie-Christine DELABRE, Gisèle RASPAIL (Cronce), Florence BELLUT, Gisèle RASPAIL (La Besseyre-St-Mary), Claudine POTIN, Annie BOULARAND, Caroline SAHUC, Patricia BARLIER, Chantal FARIGOULE, Lydie BERTONI Martine PAYS, Eliane CHANY, Magalie MISSONNIER, Jessica COUDERT, Catherine GOUPILLE, Karine CROS, Sylvie MICHEL, Pascale NOËL, Marie-Claude COUFORT et Michèle Malfant**

**MM. Joël HAUSNER, René SOULIER, Didier HANSMETZGER, Jacky DELIVERT, Pascal CHASSEFEYRE, Philippe MONPLOT, Maurice LAC, Bernard VISSAC, Alain BESSON, Bernard CUBIZOLLES, Joseph VISSAC, Christophe BRUGEROLLE, Thierry ASTRUC, Jean-François BLANC, Gérard BEAUD, Gérard GOUDARD, Christian NICOUX, Jean-Pierre BOUET, Christian DAUPHIN, Philippe MOLHERAT, Paul TORRENT, Nicolas VIGIER, Gérard BELIN, Jean-Michel ALLIGNON, André DORIER, Jean-Michel DURAND, Jean-Paul FAGHEON, Hervé ROMAGON, Alain GARNIER, Jean-Jacques LUDON, Denis GAILLARD, Gaston CHACORNAC, Guy LAFOND, Jean-Marc CUBIZOLLES, Robert BESSE et Michel AUBAZAC**

**Pouvoirs :**

**M. Jean-Louis PORTAL à M. Gérard BEAUD, Mme Nathalie BOUDOUL à M. Nicolas VIGIER, M. Michel BECKERT à Mme Pascale NOËL, Mme Nathalie VIZADE à Mme Jessica COUDERT, M. Claude GINHAC à M. Philippe MOLHERAT, Mme Marie-Andrée PERREY à M. Christophe BRUGEROLLE, Mme Anne-Lise JAMON à Mme Caroline SAHUC, M. Loïc TRONCHERE à Mme Eliane CHANY, M. Jean-Claude BAGES à M. Jacky DELIVERT, M. Jean-Luc BRINGER à M. Gérard BELIN, Mme Agnès JEAN à M. Alain GARNIER, M. Joël PLANTIN à M. Bernard CUBIZOLLES, Mme Laurence CUBIZOLLES à M. Gaston CHACORNAC, M. Michel BRUN à M. Michel AUBAZAC et Mme Nathalie RAMBOURDIN à Mme Marie-Christine DELABRE**

**Absents/Excusés :**

**Mmes Sandrine PAULET et Gisèle PABIOU  
MM. Mickaël VACHER, Jean-Michel LACROIX, Mathieu FLANDIN, Loïc SICARD, Franck NOËL-BARON, Serge ROCHER, Alain FOUILLIT, Jérôme SAUVANT, Gilles RUAT et Yves ATTARD**

**Secrétaire de séance : Mme Jessica COUDERT**

**Assistaient à la séance les techniciens suivants : Sophie BOUCHET, Eva BLANC, Vincent CHAUTARD, Véronique LEBRE et Richard SIMON**

**Objet : Subvention exceptionnelle au CFPF de Saugues pour l'organisation d'un concours de bûcheronnage**

Vu la compétence développement économique  
Vu l'approbation du Bureau du 31 mars 2025,

Le Centre de Formation Professionnelle Forestier et le Lycée forestier de Saugues (antennes de l'EPLEFPA de Bonnefont) souhaitent organiser un concours de bûcheronnage le samedi 24 mai 2025 à Saugues. Ce rendez-vous donne l'occasion aux professionnels de la forêt de se rencontrer et d'échanger. Il permet de valoriser les cœurs de métiers de la filière bois, les formations spécifiques présentes sur le territoire de la CCRHA et les savoir-faire initiés par un Centre Forestier Public.

Le coût global de la manifestation est estimé à 36 428,22€.

Pour l'organisation de cette manifestation le CFPF sollicite la communauté de communes pour le versement d'une subvention de 4 000 €.

Le bureau propose de verser une subvention à hauteur de 2 000€.

Monsieur le Prédésident propose de conditionner le versement de cette aide à l'apposition du logo territorial « La Bonne Altitude » et du logo de la communauté de communes sur l'ensemble des éléments de communication avant événement ainsi que sur le lieu de manifestation.

**AR Prefecture**

043-200073393-20250414-2023\_03\_24-DE  
Reçu le 18/04/2025

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

- ~~• APPROUVE le projet tel que proposé~~
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 2 000 € pour le CFPF de Saugues pour l'organisation de l'événement « concours de bucheronnage » à Saugues le 24 mai 2025

| VOTE                         |    |  |
|------------------------------|----|--|
| Nombre de votants            | 73 |  |
| Nombre de suffrages exprimés | 73 |  |
| POUR                         | 71 |  |
| CONTRE                       | 2  | M. Alain GARNIER et son pouvoir Mme Agnès JEAN |
| ABSTENTION                   | 0  |  |
| PAS PRIS PART AU VOTE        | 0  |  |

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits  
Et ont signé les membres présents,

À Langeac, le 14 avril 2025

Le Président,

La secrétaire de séance,

Gérard BEAUD

Jessica COUDERT

